

BULLETIN

de l'

Amicale

Volume 13 numéro 1, Printemps 2012



Jean Lesage, 1912-2012

L'assemblée générale du 16 mai 2012

Les prix de l'Amicale

Table des matières

- 3 Mot du rédacteur du Bulletin de l'Amicale
- 4 L'Amicale a une nouvelle présidente
- 5 Mot de la présidente
- 6 Rapport de la présidente Cécile Vermette
- 8 Les membres de l'Amicale à l'Assemblée générale du 16 mai 2012
- 9 Rapport du Comité sur le parlementarisme et la démocratie
- 10 Rapport du Comité des activités sociales
- 12 Rapport du Comité des archives et objets de mémoire
- 13 1^{er} Forum mondial de la langue française
- 14 Victor Goldbloom reçoit le prix René-Chaloult 2012
- 16 Claude Lachance reçoit le prix Jean-Noël-Lavoie 2012
- 18 L'Assemblée générale du 16 mai 2012 sous l'œil de Claude Lachance et de François Nadeau
- 22 Jean Lesage : un chef d'État et un leader charismatique
- 26 Jean Lesage, mon premier ministre
- 28 Le 22 juin 1960
- 29 Mémorial en hommage à Louis-Joseph Papineau
- 30 L'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec rend hommage à Gabriel Loubier
- 32 Le Forum 2012 des Rendez-vous de la démocratie
- 34 Le Prix Jean-Paul L'Allier, pour saluer la vision et le leadership en urbanisme
- 35 L'Ordre de la Pléiade
- 36 Maurice Martel : pharmacien et député de Richelieu
- 40 9^e Soirée des Cultures à partager à la Grande Bibliothèque
- 44 Bilan de l'Encyclopédie du patrimoine politique du Québec
- 45 Le Vietnam, un pays à visiter maintenant
- 51 Les fonds d'archives de parlementaires de l'Assemblée nationale en constante croissance
- 54 Le Fonds Jean-Marie Nadeau : une boîte très riche en histoire
- 56 Quatre nouveaux témoignages à Mémoires de députés
- 58 En deuxième lecture, Denis Vaugeois le porte étendard de la culture
- 60 De Crémazie à Garneau : trois générations de la poésie québécoise
- 65 Anciens parlementaires en action
- 69 Les médias et le Parlement à l'ère de l'instantanéité et de la convergence
- 72 Le nouveau site Internet de l'Amicale des anciens parlementaires



Photographe : Cécile Weedon.
Assemblée nationale du Québec

En couverture :

Jean Lesage

Né à Montréal, le 10 juin 1912. Fit ses études au Jardin de l'enfance Saint-Enfant-Jésus à Montréal, au Pensionnat Saint-Louis-de-Gonzague à Québec, au Séminaire de Québec et à l'Université Laval à Québec. Admis au Barreau de la province de Québec le 10 juillet 1934.

Exerça sa profession à Québec avec M^{re} Paul Lesage en 1934, puis avec Charles Gavan Power, Valmore Bienvenue, Paul Lesage et Jean Turgeon. Fut également l'associé de Jean Bienvenue. De 1939 à 1944, fut procureur de la couronne et procureur de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre.

Élu député libéral à la Chambre des communes dans Montmagny-L'Islet en 1945. Réélu en 1949, en 1953, en 1957 et en 1958. Adjoint parlementaire du secrétaire d'État aux Affaires extérieures du 24 janvier 1951 au 31 décembre 1952. Adjoint parlementaire du ministre des Finances du 1^{er} janvier au 13 juin 1953. Ministre des Ressources et du Développement économique dans le cabinet Saint-Laurent du 17 septembre au 15 décembre 1953, puis ministre du Nord canadien et des Ressources nationales du 16 décembre 1953 au 21 juin 1957. Démissionna le 13 juin 1958, à la suite de son élection à la direction du Parti libéral du Québec le 31 mai 1958. Élu député libéral à l'Assemblée législative dans Québec-Ouest en 1960. Réélu en 1962 et dans Louis-Hébert en 1966. Premier ministre, président du Conseil exécutif et ministre des Finances du 5 juillet 1960 au 16 juin 1966. Ministre des Affaires fédérales-provinciales du 28 mars 1961 au 16 juin 1966. Ministre du Revenu du 30 mai au 8 août 1963. Chef de l'opposition de 1966 à 1970. Fit part de sa décision d'abandonner le poste de chef du Parti libéral le 28 août 1969. Demeura en fonction jusqu'au congrès du leadership en janvier 1970. Ne s'est pas représenté en 1970.

Auteur d'une brochure intitulée *Jean Lesage s'engage* et d'articles publiés dans la revue *Canadian Education*. Compagnon de l'Ordre du Canada. Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem et de l'Ordre de Saint-Lazare-de-Jérusalem. Honoré du grade de grand officier de l'Ordre de la Pléiade, à titre posthume, le 14 février 1991. Récipiendaire de la médaille des Anciens de l'Université Laval en 1961. Membre des cercles universitaires de Québec et d'Ottawa, des clubs de réforme de Québec et de Montréal et du Club de la Garnison de Québec.

Décédé à Sillery, le 12 décembre 1980, à l'âge de 68 ans et 6 mois.



Caricature de M^{me} Aline Cloutier

Mot du rédacteur

Jean Lesage aurait 100 ans



Serge Geoffrion

Le 11 juin 1912 naquit Jean Lesage. Il y a donc, ce mois-ci, exactement 100 ans! Si loin et si proche tout à la fois. Un premier ministre qui aura marqué profondément le Québec, que plusieurs de nos collègues ont connu. Et que certains, malheureusement

de moins en moins nombreux, ont eu le privilège de côtoyer lors de son passage remarquable dans notre Parlement, près de dix années au total, dont six ans à titre de premier ministre du Québec, de 1960 à 1966.

Deux ex-compagnons de route, MM. Raymond Carneau et Gérard Harvey, nous parlent de l'homme qu'était Jean Lesage et témoignent de leur amitié et de leur admiration envers celui qui animera la Révolution tranquille avec la fameuse « équipe du tonnerre ». Durant ses deux mandats à la tête de l'État québécois, pensons, à la création du ministère de l'Éducation et à celui des Affaires culturelles, qui furent entre autres des décisions historiques. Et que dire de la nationalisation de l'électricité afin que le Québec devienne maître de cette richesse naturelle!

Retour sur notre assemblée générale du mois dernier, les 15 et 16 mai, et sur les prix de l'Amicale décernés cette année à nos collègues Claude Lachance et Victor Goldbloom. Heureuses retrouvailles annuelles qui nous permettent de faire des agapes et de renouer avec nos chers amis d'en face...

Aussi, des parcours et des hommages, des Cultures à partager et des Mémoires de députés complètent ce numéro printanier du Bulletin de l'Amicale des anciens parlementaires du Québec.

Merci à Marie Tanguay pour sa précieuse collaboration et à tous ses collègues de l'Assemblée pour leur soutien; remerciements sincères aux anciens parlementaires pour leurs écrits qui, au fil du temps, nous remettent en mémoire le beau temps de nos années en politique active.

Serge Geoffrion, rédacteur
Député de La Prairie (1998-2003)

« S'il y a une chose que je peux déclarer positivement, c'est que durant les quelques années qui viennent, le peuple de ma province étonnera le reste du Canada par ses entreprises et ses réalisations de toutes sortes. Nous, du Québec, nous ne prétendons pas être autre chose que ce que nous sommes vraiment, mais nous avons l'intention ferme de ne négliger aucune de nos possibilités et d'exploiter toutes nos ressources intellectuelles et matérielles. Actuellement, le gouvernement de la province s'est fait donner le mandat deux fois, en 1960 et en 1962, de hâter ce mouvement vers l'avenir et d'accélérer le rythme du progrès. C'est ce que nous avons entrepris. C'est là notre révolution pacifique, et elle ne fait que commencer ».

- **Jean Lesage**, lors de l'inauguration de l'édifice commémoratif des Pères de la Confédération à Charlottetown, en 1963

L'Amicale a une nouvelle présidente

Notre collègue Carole Théberge est la nouvelle présidente de l'Amicale des anciens parlementaires du Québec. Elle succède à Cécile Vermette qui a complété son mandat de deux années à la présidence. M^{me} Théberge et les membres du conseil d'administration ont été élus le 16 mai dernier lors de l'assemblée générale de notre Amicale.

Carole Théberge a été la députée du Parti libéral dans Lévis de 2003 à 2007. Elle fut ministre déléguée à la Famille de 2003 à 2005 et ministre de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine de 2005 à 2007.

Depuis 2008, elle a été très active au sein de notre Amicale, à titre de vice-présidente, mais aussi comme responsable du Comité des activités sociales. Dans le cadre de nos dernières assemblées générales, elle nous a fait découvrir les secrets de l'Espace 400^e, de l'Aquarium de Québec, du Grand Théâtre de Québec, de la Réserve muséale de la Capitale nationale, et cette année, de la magnifique Bibliothèque de Charlesbourg et du Moulin des Jésuites.

« Notre Amicale est bien vivante. À la veille de souligner ses 20 ans, elle permet à ses membres, non seulement d'échanger, mais également de contribuer à la société qu'ils et qu'elles ont servi au cours de leur mandat. Les rencontres annuelles, la possibilité de s'informer et d'intégrer textes et opinions sur notre



Carole Théberge. Photo : François Nadeau

nouveau site Internet, le Bulletin de l'Amicale tant prisé et les activités de la Fondation Cultures à partager sont autant de façons de garder le contact. Je suis très heureuse d'y coopérer, entourée d'une équipe dédiée et dynamique pour faire en sorte que notre Amicale nous ressemble et nous rassemble », a déclaré Carole Théberge.



Dans l'ordre habituel, de gauche à droite : Yvan Bordeleau, administrateur, Cécile Vermette, présidente sortante, Michel Létourneau, secrétaire-trésorier, Carole Théberge, présidente, Pierre Gingras, vice-président et Rita Dionne-Marsolais, administratrice. Absente sur la photo, Diane Leblanc, administratrice.

Mot de la présidente

Le temps passe



Cécile Vermette

« Le temps coule, court, se dérobe, s'échappe, passe » a écrit Victor Hugo. Déjà, en effet, deux ans à la présidence. Deux années de précieuse collaboration, de réflexions, de mises à jour et d'ajustements.

Préserver les acquis dans un monde en mutation n'est pas chose facile, cela comporte son lot de perturbations et de renoncements. Rien n'est permanent, tout est en devenir, mais quel devenir ? Quel changement entreprendre ?

Dans ce contexte, je me suis fait l'écho que certains percevaient sur nos façons de consommer la démocratie et qui réclamaient des changements de comportement appropriés.

Force est de constater que le lien de confiance est rompu entre la population et le monde politique. Une nouvelle génération, celle des Y, entend mettre un terme à cette morosité. « Le temps de la morosité est fini », un slogan scandé par ceux qui réclament du changement.

L'intention est claire et ferme.

On réclame un Gouvernement Ouvert comme une solution à ces enjeux, branché sur l'intelligence collective et la participation citoyenne accrue qui incitent à la collaboration. Un Gouvernement ouvert qui s'inscrit dans un mode de communication dynamique facilitant le processus de coopération et de transparence,

un Gouvernement ouvert, capable de complicité où chacun trouve son espace pour s'affirmer. Un Gouvernement ouvert, habilité à entamer de nouvelles solidarités sur des bases novatrices et construire de nouveaux procédés cherchant à établir des formules « gagnantes- gagnantes ». Bref, un Gouvernement ouvert, prêt à travailler avec l'ensemble des citoyens pour le bien commun. Cet espace public nécessite des changements de comportements majeurs pour l'ensemble de la société. Nous sommes tous conviés, sans exception, à ces changements d'attitudes et de pratiques. Voulons-nous plus que des slogans, plus que des commentaires, sommes-nous prêts à passer à l'action pour l'intérêt supérieure du Québec ?

Pouvons-nous collectivement passer du mode de la confrontation au mode de la collaboration pour le bien de notre pays ?

En ce sens, le dialogue présuppose le respect de l'autre.

Sur ces réflexions d'un cœur sincère, je veux dire merci à tous ceux qui m'ont permis de réaliser ce mandat à la présidence de notre Amicale. Je tiens également à remercier les membres de l'Amicale pour leur participation à nos activités.

Au plaisir de se retrouver et à l'amitié !

Mes meilleurs vœux au nouvel exécutif et tout le succès désiré pour la prochaine année !

Cécile Vermette

Députée de Marie-Victorin (1985-2007)

Présidente de l'Amicale des anciens parlementaires du Québec

Rapport de la présidente Cécile Vermette



Cécile Vermette

RÉUNIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Depuis la dernière assemblée générale, le conseil d'administration a tenu quatre réunions: trois se sont tenues à Québec dans les édifices de l'Assemblée nationale les 26 octobre, le 7 décembre 2011, le 8 février 2012 et le 11 avril 2012 dans les locaux de Loto-Québec à Montréal.

REPRÉSENTATION DE L'AMICALE

Durant l'année, la présidente et les membres du conseil d'administration de l'Amicale sont souvent conviés à assister à différents événements. Dans la mesure du possible, nous tentons à ce que l'Amicale soit représentée le plus souvent possible. Ce fut donc le cas, entre autres, pour les événements suivants :

- L'Amicale a participé au *Colloque sur la démocratie, les députés et les médias*, tenu à Québec les 26 et 27 octobre 2011;
- La 9^e Soirée des *Cultures à partager* qui s'est tenue le 26 mars 2012 à Montréal;
- Plusieurs membres de l'Amicale ont participé à des lancements, des expositions ou à d'autres activités de l'Assemblée nationale du Québec;
- L'Amicale est partenaire de *L'Encyclopédie du patrimoine politique de l'Amérique française* et, à cet égard, le président du Comité des archives et objets de mémoire, M. Jacques Brassard, est membre du conseil d'administration de cette encyclopédie;
- L'Amicale collaborera avec la Chaire de recherche sur la démocratie et les institutions parlementaires de l'Université Laval.

En novembre dernier, je me suis rendue à Toronto à la demande du président de l'Association ontarienne des ex-parlementaires, le Reverend Cannon Derwin Shea, où, avec la présidente des ex-députés de l'Assemblée législative du Manitoba, M^{me} Linda Asper, et d'autres anciens parlementaires ontariens et manitobains, nous avons discuté de nos points communs et de nos différences. M. Gilles Morin, vice-président de l'Association ontarienne des ex-parlementaires, dont je tiens à souligner la présence parmi nous, y participait aussi.

L'automne prochain, nous allons organiser une rencontre avec, entre autres, des anciens parlementaires ontariens, manitobains et d'autres provinces canadiennes. Vous serez tous conviés à cette activité.

COMITÉS PERMANENTS

Les quatre comités permanents de l'Amicale ont poursuivi leurs activités efficacement tout au long de l'année. Les présidents respectifs vous soumettront leur rapport aujourd'hui :

- M. Serge Geoffrion au Comité des communications et M^{me} Rita Dionne-Marsolais qui, pour sa part, s'est penchée sur la refonte du site Internet de l'Amicale;
- M^{me} Diane Leblanc au Comité sur le parlementarisme et la démocratie;
- M. Jacques Brassard au Comité des archives et des objets de mémoire;
- M^{me} Carole Thêberge au Comité des activités sociales.

SECRETARIAT

La permanence de l'Amicale est assurée par Marie Tanguay, secrétaire exécutive.

ADHÉSION

En date du 11 mai 2012, l'Amicale compte plus de 227 membres en règle, ce qui représente près de 53% des anciens parlementaires.

ENREGISTREMENT DE TÉMOIGNAGES

L'équipe de *Mémoires de députés* est actuellement à effectuer le montage des émissions qui découlent d'entrevues réalisées cette année. Il est à remarquer que la série prend la forme d'une entrevue entre l'ancien parlementaire et le journaliste Gilles Morin.

Je vous rappelle que la série *Mémoires de députés* est diffusée sur les ondes du Canal de l'Assemblée nationale le dimanche à 19 heures et en rediffusion durant la semaine.

Il est aussi possible d'acheter les coffrets de ces enregistrements.

UNION MONDIALE DES ASSOCIATIONS D'ANCIENS PARLEMENTAIRES FRANCOPHONES

L'Amicale est membre de l'Union mondiale des associations d'anciens parlementaires francophones (UMAPF) depuis sa création en 2003. En 2008, l'Amicale en collaboration avec l'Assemblée nationale, a été l'hôte du 5^e Congrès de l'UMAPF qui s'est tenu du 17 au 19 septembre 2008. L'UMAPF ne s'est pas réunie depuis.

Selon son président M. Yvon Biefnot, l'UMAPF éprouve d'énormes et permanentes difficultés financières. À cet égard, le conseil d'administration de l'UMAPF, dont nous sommes membres, s'est réuni en conférence téléphonique les 3 et 9 mai. Les points alors abordés ont été :

1. La reconnaissance de la non-activité de l'Association
2. Les modalités pratiques et juridiques d'une dissolution.

Il a donc été convenu que l'UMAPF tiendrait une assemblée générale afin de décréter sa dissolution, par conférence téléphonique, le 29 juin prochain. L'UMAPF

verra à redistribuer parmi certains membres, qui ont contribué financièrement pour une activité, l'argent qui lui reste. Nous devrions donc recevoir 4 268 \$ que nous avons déboursé lors du Congrès de l'UMAPF, tenu à Québec en septembre 2008.

PRIX DE L'AMICALE



Nous avons décerné hier soir les Prix de l'Amicale à deux anciens parlementaires. Cette année, le récipiendaire du prix Jean-Noël-Lavoie est M. Claude Lachance, alors que M. Victor C. Goldbloom s'est vu octroyer le prix René-Chaloult.

NÉCROLOGIE

Depuis mai 2011, deux de nos anciens collègues nous ont quittés. Il s'agit de :

M. **Oswald Parent**, député de Hull 1956 à 1976, décédé à Ottawa le 4 juillet 2011, à l'âge de 85 ans.

M. **Jean-Marie Beauregard**, député de Gouin 1973 à 1976, décédé à Longueuil le 21 septembre 2011, à l'âge de 79 ans.

Cécile Vermette
Députée de Marie-Victorin (1985-2007)
Présidente de l'Amicale des anciens parlementaires du Québec

*Les membres de l'Amicale
à l'Assemblée générale du 16 mai 2012*



Photo : François Nadeau

Rapport du Comité sur le parlementarisme et la démocratie



Diane Leblanc

Les membres du comité sont Yvan Bordeleau, Roger Bertrand et moi-même. Le comité a tenu deux rencontres téléphoniques au cours de la dernière année pour remplir le mandat qui nous avait été confié lors de l'Assemblée générale tenue en mai 2011. Le mandat qui nous fut confié visait à analyser la possibilité pour l'Assemblée générale de l'Amicale d'élire les membres du conseil d'administration et de soumettre des amendements à la Loi constitutive et au règlement de l'Amicale à cet effet.

Plusieurs discussions se sont tenues avec M^{me} Catherine Morin, légiste de l'Assemblée nationale, au sujet de modifications qui pourraient être apportées.

Le but recherché par le Comité sur le parlementarisme et la démocratie est de faire en sorte que l'élection, plutôt que la désignation des membres du conseil d'administration, soit plus transparente et que ceci se reflète dans son règlement. Nous avons profité de l'occasion pour revoir l'ensemble des règles afin de les actualiser aux règles de la bonne gouvernance.

Nous avons soumis le projet de modifications au règlement de l'Amicale au conseil d'administration qui a eu le loisir de l'examiner à deux reprises, soit à ses réunions de février et d'avril derniers. Ledit projet de règlement a été adopté par le conseil d'administration à sa séance du 11 avril 2012.

Aujourd'hui, nous avons le plaisir de soumettre à votre approbation ce nouveau règlement en espérant qu'il saura répondre aux préoccupations exprimées par notre collègue Matthias Rioux.

D'autre part, le comité a poursuivi ses démarches de soutien aux démocraties émergentes. Nous avons rédigé notre offre de services, fait une recherche exhaustive des organisations qui œuvrent un peu partout dans le monde, principalement dans les pays francophones et nous avons acheminé notre offre de services à 18 ONG (organisations non gouvernementales) et organismes gouvernementaux.

Notre action a été soulignée positivement par quelques organismes, dont l'Association canadienne des ex-parlementaires et le président de la Chambre des communes, Andrew Scheer.

Une demande nous a été adressée par le NDI (National Democratic Institute) pour un projet de mission en Haïti. Nous avons laissé le choix à nos membres d'y répondre. À ce jour, nous ne savons pas si le NDI a été choisi pour son offre de services auprès du USAID (United States Agency International Development).

Nous avons également eu des communications avec l'organisme Droits et Démocratie qui s'est montré très intéressé par nos services. Malheureusement, depuis le dernier budget fédéral, celui-ci n'existe plus.

Bien entendu, nous entendons continuer de répondre aux demandes qui nous seront adressées et nous les acheminerons aux membres répondant aux critères de compétences recherchées.

Enfin, j'ai continué à siéger au conseil d'administration de l'Institut québécois d'affaires publiques (INQAP). Mais, puisque l'INQAP s'est retiré de son offre de formation citoyenne, nous avons décidé d'entamer des discussions avec la Chaire de recherche sur la démocratie et les institutions parlementaires de l'Université Laval pour jeter les bases d'une future coopération.

Diane Leblanc

Présidente du Comité parlementarisme et démocratie
Députée de Beauce-Sud (1997-2007)

Rapport du Comité des activités sociales

Récit d'une belle matinée



Carole Thériage

Depuis 2008, l'Amicale a ajouté une activité à caractère social et je dirais même plus, axée sur la découverte, à la programmation de l'Assemblée générale annuelle. Les activités offertes permettent aux participants de découvrir ou de redécouvrir des sites de la Ville de Québec. Les membres de l'Amicale sont de plus en plus nombreux à accepter notre invitation et nous en sommes fort heureux car cela témoigne des bons liens qui peuvent se développer dans une association comme la nôtre.

Charlesbourg se révèle.

C'est vraiment une belle découverte qu'y nous attendait au Trait-Carré de Charlesbourg lors de notre activité de l'Amicale du 15 mai dernier. Le tout a débuté il y a quelques mois lorsqu'André Harvey a proposé la visite du secteur historique de Charlesbourg, « un secret à découvrir » disait-il. En effet, quel secret bien gardé et pourtant ...

Le Trait Carré et le Moulin des Jésuites

Permettez-moi d'emprunter les mots et les descriptions du site web du **Moulin des Jésuites** pour vous présenter le secteur et ce monument historique.

...Instauré par les Jésuites en février 1665, le Trait-Carré de Charlesbourg représente la première tentative de colonisation à l'intérieur des terres (qui ne soit pas axée sur une grande voie d'eau). L'implantation d'un nouveau système, appelé système radian, étonne par son originalité. Sa configuration en étoile diffère énormément des modèles connus jusqu'alors en conférant à chaque parcelle une forme trapézoïdale. Le Moulin des Jésuites (circa 1740) en est un des témoins éloquents.

Après avoir joué un rôle important sur le plan économique au XVIII^e siècle, le Moulin des Jésuites est aujourd'hui la plaque tournante de la découverte du

« Trait-Quarré » de Charlesbourg dont l'originalité du découpage urbain, l'histoire et les nombreux éléments architecturaux font un ensemble unique en Amérique du Nord.

On s'entend généralement pour dire que six moulins, dont fait partie celui du Trait-Carré, ont été érigés par les Jésuites autour de cette époque. Ce moulin banal a été en fonction jusqu'en 1940 avant de subir d'importantes transformations. Avec les années, il est devenu, tour à tour, une manufacture d'allumettes, une boutique de forge, un atelier de charron, une boutique d'instruments aratoires et une fabrique de fer ornemental...

Un accueil chaleureux et une guide bien au fait de l'histoire du moulin et de son environnement, ont ravi le groupe de curieux que nous étions.



Le Moulin des Jésuites (photo : Roger Dussault)

Rapport du Comité des activités sociales

À quelques pas de là, la Bibliothèque de Charlesbourg nous ouvre ses portes mais encore fallait-il la trouver!

Un peu d'histoire

Le 7 octobre 1981, à la suite du désir exprimé par le conseil municipal de l'époque, la Bibliothèque municipale de Charlesbourg ouvre officiellement ses portes à la Villa Saint-Vincent. Bien vite, il devient nécessaire de trouver des locaux plus spacieux pour accueillir la clientèle sans cesse grandissante. En avril 1985, la bibliothèque déménage dans l'ancien collège des Frères Maristes, voisin de l'église Saint-Charles-Borromée. L'inauguration des nouveaux locaux se fait le 10 juin 1986. En 2006, la Bibliothèque de Charlesbourg célèbre ses 25 ans d'ouverture en inaugurant un nouvel édifice dont la superficie a été triplée

Animation urbaine et appropriation des lieux

L'accessibilité du toit comme parc urbain, au cœur de la ville favorisera l'appropriation des lieux, même accidentelle, de nature à débloquent les résistances encore très grandes de nombreuses personnes envers la lecture, le livre et les bibliothèques.

Un immense toit végétal, une vue époustouflante, des murs de pierre semblant d'époque, une ergonomie des lieux permettant au lecteur de profiter de cet espace unique offrant notamment un service de luminothérapie, on comprend mieux que les architectes du projet aient remportés de nombreux prix. Notre



La bibliothèque de Charlesbourg

groupe a eu le privilège d'avoir comme guide M. Peter Murphy, conseiller en design urbain, attaché au projet d'origine.

Lors du déjeuner à l'Il Teatro, restaurant du Théâtre Capitole situé au cœur du Vieux-Québec, les commentaires allaient bon train sur cette visite extraordinaire. Tous concluaient en disant vouloir revenir à la Bibliothèque et marcher à nouveau dans ce magnifique quartier.

Le programme des activités de l'Amicale s'est poursuivi à l'Assemblée nationale pour assister aux travaux de la Chambre.

Carole Théberge

Présidente du Comité des activités sociales
Députée de Lévis (2003-2007)

Votre comité des activités sociales a encore une fois été bien inspiré. Le choix de la programmation 2012 a, une fois de plus, permis de découvrir des lieux et des personnes parfois uniques mais surtout fêres d'histoire et fières de leurs réalisations. Témoins actuels des efforts consentis pour arriver à préserver un moulin vieux de près de 300 ans et y adjoindre comme voisine, une grande bibliothèque à la fine pointe de la technologie, bien camouflée dans la verdure et n'insultant en rien le caractère historique du quartier, voilà de belles rencontres.

Les informations sur le Trait Carré, le Moulin des Jésuites et la Bibliothèque de Charlesbourg ont été concoctées à partir des sites web des organismes en question.

Rapport du Comité des archives et des objets de mémoire



Jacques Brassard

(BANQ), de la Bibliothèque de l'Assemblée nationale et de la Direction générale des élections.

Le Comité des archives et objets de mémoire est composé d'anciens parlementaires (Yvan Bordeleau, Pierre Gingras, André Harvey, Lewis Camden et Claude Lachance) et de représentants de Bibliothèque et Archives nationales

Nous avons tenu deux réunions depuis la dernière Assemblée générale, une en décembre et une autre en avril.

En matière de dépôt d'archives, le travail se poursuit. Au moins six ex-députés sont présentement en pourparlers à l'Assemblée nationale en vue d'éventuels dépôts.

Je vous rappelle que depuis 2006, il existe une porte d'entrée, un guichet unique, pour enclencher le processus de dépôt de vos archives et c'est le service des archives de l'Assemblée Nationale. Toutefois, il y a plusieurs lieux possibles de dépôt : l'Assemblée nationale bien sûr, mais aussi les Archives nationales et tous les centres agréés d'archives, par exemple, les Sociétés d'histoire.

D'autre part, je vous signale que le volet objets de mémoire est maintenant opérationnel. L'Assemblée a déjà acquis quelques collections. Et comment ne pas mentionner le dépôt, par Claude Lachance, de plusieurs milliers de photos liées à la politique qu'il a pris au cours de sa carrière parlementaire.

Je termine en vous disant qu'à la suite d'une suggestion d'Yvan Bordeleau et compte tenu que nous serons en élection dans les mois qui viennent, nous relancerons les députés actuels pour les inciter à prendre des mesures immédiates pour qu'ils planifient le dépôt de leurs archives dans un centre agréé. C'est une des raisons pour lesquelles le bail du bureau de comté est prolongé de 15 jours après le jour de l'élection et que le personnel de comté conserve un lien d'emploi un mois après la date du scrutin.

Jacques Brassard

Président du Comité des archives et objets de mémoire
Député de Lac-St-Jean (1976-2002)



1^{er} Forum mondial de la langue française

À Québec, du 2 au 6 juillet 2012

C'est avec fierté que le Commissaire général du 1^{er} Forum mondial de la langue française, Michel Audet, a rendu publique la programmation officielle, en présence de l'Administrateur de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), Clément Duhaime. Au total, plus de 100 activités seront présentées à Québec du 2 au 6 juillet prochain. Une programmation riche, diversifiée, interactive et festive : un événement unique qui marquera la francophonie en 2012! Le Forum mondial de la langue française sera le reflet de propositions de créateurs, d'artisans et d'amoureux de la langue française issus d'horizons variés. À la suite du succès de l'appel à contributions publié sur Internet l'automne dernier où plus de 500 propositions furent recueillies, une programmation à l'image de la jeunesse et des réalités qui la concernent a été élaborée, permettant ainsi d'enrichir la réflexion entourant les enjeux relatifs à la langue française, de façon novatrice et créative. Témoignages, entretiens, tables rondes, conférences, débats, présentations, résultats de recherche, colloques et ateliers seront animés par les 1 500 participants de la société civile.

Le forum va rassembler les grands intellectuels et la jeunesse d'Afrique, des Amériques, d'Asie, du Moyen-Orient et d'Europe, autour de quatre grands pôles : l'économie, le travail et la formation; la diversité linguistique; les références culturelles; le nouvel univers numérique. Novateur dans sa conception, il fera place à de nombreuses animations artistiques et technologiques. « La programmation que nous annonçons aujourd'hui repose sur les forces vives de la société civile non seulement parce qu'elle est le reflet de la diversité et des intérêts de toutes les grandes zones géographiques, mais aussi parce qu'elle fait une large place à la jeunesse. En somme, une programmation académique et culturelle sous l'angle de l'innovation et de la créativité. La ville de Québec vibrera littéralement au rythme des francophones du monde entier! » s'est réjoui le Commissaire général.

Un forum interactif !

Souhaitant partager la réflexion et la libre parole le plus largement, le forum se démarquera par son esprit interactif. Une large part d'activités inscrites à la programmation sera diffusée en direct sur le site www.forumfrancophonie2012.org, tandis que les réseaux sociaux seront sensibilisés afin de faciliter les échanges entre les internautes des cinq continents et leur offrir de prendre part activement aux travaux.

Une programmation « ouverte à tous » !

En plus des activités à l'intention des participants accrédités, le Forum mondial de la langue française offrira une programmation festive et ludique ouverte à tous, où spectacles et événements seront présentés dans divers lieux de diffusion de la ville de Québec. Parmi eux, trois spectacles phares, faisant place à différents styles d'expressions culturelles et mettant en valeur des artistes de tous les continents, seront offerts au grand public les 2, 3 et 4 juillet en soirée au Parc de la Francophonie. En outre, le spectacle d'ouverture du Festival d'été de Québec, le jeudi 5 juillet, s'animera aux couleurs et aux accents de la langue française. Des soirées mémorables à ne pas manquer !

Le Forum mondial de la langue française



Décidé à l'initiative du Secrétaire général de la Francophonie, Abdou Diouf, lors du Sommet de Montreux en octobre 2010, le Forum mondial de la langue française, événement de l'Organisation internationale de la Francophonie, est organisé en collaboration avec le gouvernement du Québec et bénéficie du soutien du gouvernement du Canada et de la Ville de Québec.

Victor Goldbloom

reçoit le prix René-Chaloult 2012



André Harvey

Monsieur le président de l'Assemblée nationale, mesdames et messieurs les députés, chers collègues de l'Amicale des anciens parlementaires.

J'ai l'immense privilège de terminer mes sept années passées à l'exécutif de l'Amicale en présentant

avec plaisir et humilité, le prix René-Chaloult à un ancien parlementaire dont la carrière n'est pas encore terminée et ce, malgré ses 89 ans bien sonnés. C'est toutefois de façon bien succincte que je vous ferai part du parcours impressionnant du récipiendaire du prix René-Chaloult 2012, remis aujourd'hui au Dr Victor Goldbloom.

Pour avoir siégé pendant presque sept années comme député dans la même famille politique que le Dr Goldbloom, j'ai l'opportunité de lui rendre hommage et de le remercier pour la remarquable objectivité et le grand sens de la justice qu'il a exercé dans de multiples dossiers, notamment celui des fusions municipales en 1973. Son respect de l'opinion des autres, tout autant que sa capacité d'écoute et sa délicatesse proverbiale ont fait en sorte qu'on lui attribue la réputation d'un grand démocrate.

Né à Montréal, Victor Goldbloom a étudié à l'Université McGill, où il obtint son diplôme de pédiatre et devint professeur de pédiatrie, de sociologie et d'économie de la médecine à la même institution, de 1950 à 1970. Le Dr Goldbloom n'a jamais cessé d'exercer sa première profession de pédiatre, non plus qu'il n'ait cessé de s'occuper des moins nantis de la société.



La présidente Cécile Vermette a remis une œuvre du photographe Christian Chevalier au Dr Victor Goldbloom, en présence d'André Harvey. (Photo : François Nadeau)

Victor Goldbloom reçoit le prix René-Chaloult 2012



Le Dr Victor Goldbloom a rappelé avec émotion les grandes étapes de sa vie, de celle de sa famille et de son engagement dans la vie communautaire et politique du Québec. (Photo : François Nadeau)

Élu député de la circonscription de d'Arcy-McGee en 1966 et réélu aux scrutins de 1970, 1973 et 1976, il devient ministre de l'Environnement et des Affaires municipales dans le cabinet de M. Robert Bourassa. Président du Conseil des chrétiens et des juifs de 1979 à 1987, et président international de cet organisme de 1980 à 1990. M. Goldbloom préside le Congrès juif depuis 2007. Il fut également nommé commissaire aux langues officielles de 1991 à 1999. Membre fondateur de la Fondation Jules et Paul-Émile Léger en 1981, il en devint président et depuis 2003, en est le président honoraire.

Cet homme, plus grand que nature, est récipiendaire de doctorats honorifiques des universités de Toronto, McGill, Concordia, Ottawa et Sainte-Anne.

Il est officier de l'Ordre du Canada et également compagnon. Décoré du grade d'officier de l'Ordre

national du Québec, M. Victor Goldbloom occupe depuis 2002, et avec la même énergie, la présidence de la Régie régionale de la santé et des services sociaux de Montréal-Centre.

Merci M. Goldbloom pour toutes ces années de don de soi auprès de votre communauté, de votre ville et de votre province.

Comme anciens parlementaires, nous vous rendons un hommage sans équivoque pour une si belle carrière sans faille... À vous l'honneur du prix René-Chaloult 2012, et acceptez nos plus sincères félicitations.

Merci !

André Harvey

Député de Chauveau (1970-1973)

Député de Charlesbourg (1973-1976)

Claude Lachance

reçoit le prix Jean-Noël-Lavoie 2012



Pierre Gingras

Depuis 2005, l'Amicale des anciens parlementaires du Québec remet annuellement le Prix Jean-Noël-Lavoie. Ce prix est décerné à un ancien ou à une ancienne parlementaire qui s'est particulièrement distingué par son engagement auprès de l'Amicale et de

ses membres. Il souligne ainsi l'implication d'un de ses membres, que ce soit au sein du conseil d'administration, des différents comités ou lors d'activités de l'association.

Comme vous le savez sans doute, Jean-Noël-Lavoie fut député de la circonscription de Laval de 1960 à 1981; il fut aussi premier président de notre Amicale en 1994 et 1995. Avant son élection à l'Assemblée nationale, il fut le maire de Laval.

Avant de vous nommer le récipiendaire du prix Jean-Noël-Lavoie, permettez-moi ce devoir de mémoire en vous rappelant les récipiendaires des années précédentes :

- 2005 Pierre de Bellefeuille
- 2006 Denis Hardy
- 2007 Marcel Masse
- 2008 Jeanne L. Blackburn
- 2009 Fabien Roy
- 2010 André Gaulin
- 2011 Gérald Harvey

La tradition se poursuivant en 2012 pour une 8^e année, le prix Jean-Noël-Lavoie est décerné à Claude Lachance.

C'est donc un honneur pour moi de rendre hommage à notre collègue Claude. Je remercie d'ailleurs Jacques Brassard et le conseil d'administration de me permettre de lui rendre cet hommage en votre nom.



Pierre Gingras et Cécile Vermette ont remis à Claude Lachance la magnifique photographie de Christian Chevalier. (Photo : François Nadeau)

Claude Lachance reçoit le prix Jean-Noël-Lavoie 2012



Le président de l'Assemblée nationale, Jacques Chagnon, a tenu à féliciter Claude Lachance. (Photo : François Nadeau)

Claude Lachance est né à Saint-Nazaire-de-Dorchester le 3 octobre 1945. Il est l'aîné d'une famille de 15 enfants, huit garçons et sept filles. Il est marié à Jacinthe Bruneau depuis le 26 décembre 1970. Le couple a trois enfants, Stella, Chantale et Bruno. Il a fait ses études primaires dans sa paroisse natale de 1952 à 1959 et ses études secondaires et collégiales au Collège de Lévis, de 1959 à 1967. Il est bachelier ès arts en 1967, licencié en lettres (histoire) en 1970 et diplômé de l'École normale supérieure de l'Université Laval en 1971. Il est titulaire d'un brevet d'enseignement du ministère de l'Éducation pour les niveaux secondaire et collégial.

Représentant du Parti québécois, Claude est élu député de la circonscription de Bellechasse à l'Assemblée nationale de 1981 à 1985, puis de 1994 à 2003. Claude oeuvre également sur la scène municipale comme maire de Saint-Nazaire de 1973 à 1981; de 1987 à 1993 et de nouveau en 2005, poste qu'il occupe toujours avec enthousiasme.

Claude est encore membre de nombreux conseils d'administration. Encore actif, tous les jours en semaine, Claude y va de son commentaire sur l'actualité régionale, nationale ou internationale sur les ondes de Passion FM – Radio Bellechasse. Il livre avec chaleur son point de vue souvent avec une touche historique qui, nous dit-on, a fait sa renommée.

Claude Lachance est d'abord un collègue que j'ai connu lors des séances du conseil d'administration de notre Amicale où il occupa le poste d'administrateur (2006-2008) et ensuite, de secrétaire-trésorier (2008-2011) et ce, avec dévouement et rigueur. Par une implication constante et une contribution exceptionnelle, Claude a laissé des traces de son passage parmi nous, tant par son travail de secrétaire-trésorier actif que par sa passion pour la photographie. Qui, tout au long de sa carrière, n'a pas reçu de Claude une petite enveloppe blanche ? Celle-là avec quelques photos soulignant notre présence à un événement ou une activité de l'Assemblée, de l'Amicale ou de sa formation politique?

Tout au long de ces années, Claude a aussi contribué à enrichir notre Bulletin de l'Amicale par ses nombreuses photographies. Claude a aussi versé récemment, à l'Assemblée nationale, son fonds d'archives comprenant, entre autres : 21,200 photographies et 31,480 négatifs ainsi que de nombreux documents audiovisuels produits dans le cadre de ses fonctions de député. Il a légué des archives iconographiques d'une grande valeur.

En terminant, je ne me trompe pas en vous disant que Claude est l'ami de tous.

En passant, je fais son éloge sans être de la même allégeance politique que lui, ...c'est tout dire....c'est Claude, c'est ça l'Amicale !

J'ai découvert chez Claude, un être rigoureux dans son travail, un homme passionné, tant lorsqu'il nous livre son point de vue que comme photographe. Il fut un collaborateur assidu, impliqué, dévoué, d'une honnêteté intellectuelle sans faille.

Mesdames et Messieurs, accueillons le lauréat du prix Jean-Noël-Lavoie 2012, M. Claude Lachance

Pierre Gingras
Député de Blainville (2007-2008)

*L'Assemblée générale du 16 mai 2012 sous l'œil
de Claude Lachance et de François Nadeau*



M. Pierre Gingras, M. André Harvey et M. Michel Létourneau



M. Gilles Houde et M. Claude G. Gosselin



M. André Gaulin, M. Jean-Paul Champagne et M. Raymond Brouillet



M. Marcel Masse, M. Gérald Harvey et M. André J. Hamel



M. Jacques Yvan Morin et M. Victor C. Goldbloom

L'Assemblée générale du 16 mai 2012 sous l'œil de Claude Lachance et de François Nadeau



M. Benoît Laprise et M^{me} Lyse Leduc



M^{me} Rita Dionne-Marsolais et M. André Chenail



Dans l'ordre habituel, de gauche à droite : La conjointe de Claude Lachance, M. Claude Lachance, M. Jacques Chagnon, M^{me} Cécile Vermette, M. Victor Goldbloom et sa conjointe. Debout à l'arrière, M. Michel Létourneau, M. Michel Bonsaint, secrétaire général de l'Assemblée nationale, M^{me} Carole Théberge, M^{me} Madeleine Dalphond-Guiral, de l'Association canadienne des ex-parlementaires, la conjointe de M. Gilles Morin et M. Gilles Morin, de l'Association ontarienne des ex-parlementaires



M. Yvan Bordeleau, M^{me} Carole Théberge, M^{me} Cécile Vermette, M^{me} Marie Tanguay, M. Pierre Gingras et M. André Harvey

L'Assemblée générale du 16 mai 2012 sous l'œil de Claude Lachance et de François Nadeau



M. René Blouin, M. Jacques Brassard et M. Denis Hardy



M. Jacques Côté et M. Michel Morin



M. André Gaulin et M^{me} Lyse Leduc



M^{me} France Dionne et M^{me} Cécile Vermette



M. Pierre Gingras, M. André Harvey et M. Jacques Côté

L'Assemblée générale du 16 mai 2012 sous l'œil de Claude Lachance et de François Nadeau



M. Gaston Blackburn et M. Yvan Bordeleau



M. Alain Marcoux et M^{me} Solange Charest



M. Bernard Drainville et M^{me} Solange Charest



M. Jean-Paul Bordeleau et M. Prudent Carpentier



M. Jean-Pierre Jolivet, M. Jean-Louis Béland et M. Fabien Roy



M^{me} Manon Blanchet, M. Serge Geoffrion et M. Jacques Brassard

Jean Lesage, : un chef d'État et un leader charismatique



Raymond Garneau

Jean Lesage était un homme doué d'une puissance intellectuelle remarquable. Ce n'était cependant pas un intellectuel au sens que l'on donne généralement à ce mot et il n'était pas non plus un homme qui se plaisait à discourir des heures et des heures sur le comment et le pourquoi des choses. Sa puissance intellectuelle et sa capacité de travail étaient axées sur l'action concrète. Il avait horreur des verbiages inutiles : sa force était de pouvoir comprendre rapidement la complexité d'un problème, en saisir les données principales et pouvoir les expliquer en détail à un auditoire ou à des journalistes.

De toutes les personnes avec qui j'ai travaillé durant ma carrière, tant en politique que dans le secteur privé, Jean Lesage a été et de loin la personnalité la plus impressionnante et la plus forte que j'ai rencontrée. M. Lesage était convaincu que pour vaincre le conservatisme et rattraper le temps perdu, l'État devait jouer un rôle majeur dans le domaine de l'éducation et en ce sens, sa philosophie s'inscrivait dans la ligne de force des premiers ministres libéraux qui l'ont précédé, en particulier Gabriel Marchand et à Adélard Godbout qui tous deux se sont battus contre les chefs nationalistes et une partie du clergé pour que l'État s'implique en éducation.

M. Lesage prônait aussi un profond changement dans la façon de faire la politique au Québec. Il fallait, disait-il, moderniser le Québec, investir dans les infrastructures, favoriser le développement économique par l'éducation, ce qui mènerait un plus grand nombre de nos jeunes vers les secteurs des sciences, de la finance et du commerce et favoriserait, à moyen terme, la présence d'un plus grand nombre de Canadiens français dans les postes de commandement des entreprises de chez-nous.

Le nationalisme de Jean Lesage était à l'opposé de celui du chanoine Groulx, le maître à penser des élites nationalistes traditionnelles des années 40 et 50. Le chanoine Groulx soutenait qu'il fallait sauvegarder la pureté de la race canadienne-française et pour ce faire nous devions maintenir les Québécois francophones sur la terre, près du clocher familial.

L'approche confiante de Jean Lesage tranchait avec ce discours traditionnel. Il croyait en la capacité des Québécois francophones de concurrencer les autres Canadiens; pour cela il fallait cesser d'avoir peur des autres langues ou cultures. Le Québec, disait-il, doit sortir de la grande noirceur et pour ce faire, il a besoin d'une politique de grandeur.

C'est justement cette approche nouvelle et confiante en l'avenir qui m'a amené à l'action politique en participant à la campagne électorale de 1960.

De la permanence du PLQ au Cabinet du chef

De retour d'un séjour de deux années d'études en Europe, j'acceptai, au début d'août 1963, un poste à la permanence du Parti libéral du Québec. C'est à ce moment que commença ma collaboration avec le premier ministre Jean Lesage.

Vers la fin du mois de juillet 1964, alors que je consacrais tout mon temps à la préparation des élections partielles des comtés de Matane, Dorchester et Saguenay, M. René Arthur, chef de cabinet adjoint du premier ministre, me téléphona pour me demander si j'accepterais de proposer un projet de discours que M. Lesage pourrait prononcer à l'ouverture du congrès annuel du Parti devant avoir lieu en septembre. Ce congrès avait pour thème « la jeunesse », mais à l'ouverture, me dit M. Arthur, le premier ministre voudrait faire rapport de l'action de son gouvernement depuis le dernier congrès du Parti et aussi, il voudrait aborder la question des nouvelles structures devant séparer l'aile provinciale et l'aile fédérale du Parti libéral.

Jean Lesage : un chef d'État et un leader charismatique

À cette époque, René Arthur était en quelque sorte le «speech writer» principal du premier ministre et révisait tous ses textes. J'ai accepté, sans trop réfléchir, à l'invitation de M. Arthur. Inutile de dire que lorsque je me suis assis à mon bureau devant une feuille blanche, j'avais le trac. Quoi qu'il en soit, je me suis mis à la tâche et après plusieurs ébauches, je présentai à M. Arthur non pas un, mais deux projets de discours : l'un pour l'ouverture du congrès et l'autre pour la clôture.

Lors de l'ouverture du congrès le vendredi soir, j'étais assis au fond de la salle et anxieux, j'attendais l'intervention du premier ministre. Je réalisai qu'il avait conservé au moins les trois quarts de mon projet de discours.

Le lendemain, M. Lesage me voyant dans la salle vient vers moi pour me dire : «Ai-je fait honneur à votre texte?». Monsieur Lesage me vouvoyait et il ajouta : «j'ai aussi retenu une partie de celui que vous m'avez proposé pour la clôture du congrès», puis me donnant une tape sur l'épaule, il me remercia et continua à causer avec les militants et à serrer des mains.

Je souligne ce fait parce qu'il traduit bien la personnalité de l'homme qui, sous un couvert parfois hautain, savait être chaleureux avec ses collaborateurs.

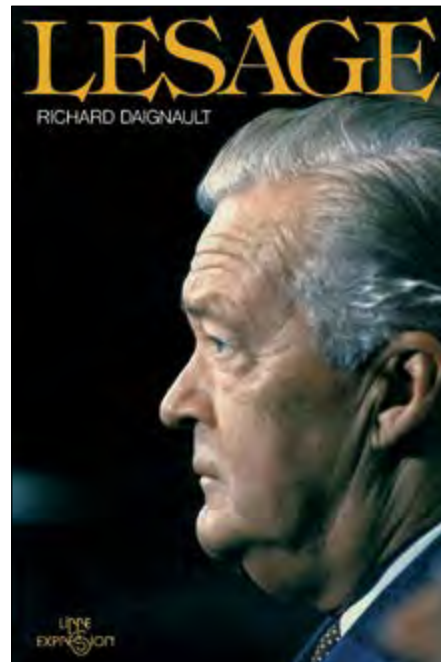
En février 1965, le premier ministre m'invita à déjeuner avec lui au Club de Réforme et me proposa de me joindre au personnel de son bureau à titre de secrétaire exécutif.

Ce travail me rapprocha encore davantage du premier ministre et me permit de mieux connaître les diverses facettes de sa personnalité. Je réalisai que si M. Lesage pouvait être chaleureux, il était aussi très exigeant et exhibait de temps à autre des sautes d'humeur.

J'appris rapidement que je devais lui fournir la source des citations et/ou des chiffres ou statistiques que je mettais dans mes projets de discours. Il exigeait que

ces sources d'information soient incluses dans le dossier que je lui présentais. Il voulait lire lui-même le ou les documents de référence. M. Lesage avait une mémoire phénoménale et était ainsi en mesure de donner aux journalistes des réponses précises. Il m'est arrivé un jour de lui présenter un projet de discours et m'être fait rabrouer de verte façon; «M. Garneau, je ne peux pas dire cela, c'est contraire au discours que j'ai prononcé devant le Barreau du Québec». Ce discours datait de deux années antérieures. Il se rappelait du contenu, mais pas moi. Pourtant, j'avais écrit les deux textes.

M. Lesage avait quelquefois une façon particulière de réfléchir à une question importante et complexe sur laquelle il devait prendre une décision. Je réalisai qu'à l'occasion, plus il songeait à accepter l'idée qui lui était soumise, plus il s'y objectait et plus il s'y montrait diamétralement opposé. Puis quelques jours ou semaines plus tard, il pouvait dire : « j'ai longuement réfléchi et voici ma décision qui souvent était en faveur



Publié chez Libre Expression en 1981, une année après son décès, cette biographie de Jean Lesage, du journaliste Richard Daignault, demeure l'un des rares livres écrits sur l'ancien premier ministre du Québec.

Jean Lesage : un chef d'État et un leader charismatique

de l'idée proposée.» Dans le fond, M. Lesage avait la sagesse d'appliquer le doute méthodique à sa réflexion, ce qui forçait ses collaborateurs à lui présenter tous les arguments en faveur de l'idée qu'ils proposaient.

Le sens de l'État

Jean Lesage avait le sens du devoir incrusté en lui. Pour lui, le chef de l'État devait être entièrement dévoué au bien supérieur de la société. Je l'ai vu et entendu défendre de façon vigoureuse devant les membres du conseil général du PLQ sa politique de soumissions publiques pour les contrats gouvernementaux et l'octroi par concours des postes dans la fonction publique québécoise. Je l'ai vu et entendu défendre son projet de création de la Régie des rentes et de la Caisse de dépôt.

Jean Lesage était un leader charismatique, mais surtout et avant tout un homme qui avait le sens de l'État. Cet aspect de sa personnalité était tellement évident que ses adversaires politiques l'ont utilisé contre lui en le présentant, surtout dans les comtés ruraux, comme un arrogant qui ne proposait que des politiques de grandeur. C'est en ce sens que son discours sur la langue française, durant la campagne électorale de 1966 à Saint-Georges de Beauce, fut ridiculisé.

Je n'ai pas voulu dans ce court texte reprendre les réalisations de la Révolution tranquille, mais plutôt souligner, par quelques exemples concrets, certains aspects de la personnalité du premier ministre Jean Lesage.

Est-ce que Jean Lesage a songé à laisser la direction du Parti après la défaite électorale de 1966 ? Sans doute, mais je ne saurais pas le dire avec certitude, car il ne m'en a jamais parlé même si parfois j'avais l'impression qu'il passait à un cheveu de le faire. Je crois que les événements et son sens du devoir l'ont forcé à rester en poste.

De façon générale, je sais cependant qu'il n'était pas question pour M. Lesage d'ouvrir un congrès à la direction du parti quatre ans avant la prochaine élection. Il considérait que ce ne serait pas bon pour son successeur. Ensuite, il y a eu l'Exposition universelle de

Montréal à l'été 1967 et le débat constitutionnel interne au sein du PLQ entre la thèse de Paul Gérin-Lajoie et celle de René Lévesque. Ces débats suscitèrent bien des divisions dans le parti. Puis, au moment où une course à la direction du parti aurait pu être lancée, il y eut le décès tragique du premier ministre Daniel Johnson (père) et la course à la direction de l'Union nationale.

Le départ du chef

Durant le printemps et l'été de 1969, certains membres du caucus grenouillaient contre le leadership de Jean Lesage et un petit groupe se réunissait clandestinement dans le nord de Montréal à cet effet. Comme toujours dans ce domaine, il y avait des participants, sans doute soucieux de protéger leurs arrières, qui me téléphonaient le lendemain pour me dire ce qui s'était dit à la réunion. M. Lesage était donc informé et savait ce qui se passait, mais sans mot dire, il poursuivait son travail de Chef de l'opposition à l'Assemblée nationale ainsi que ses rencontres avec les libéraux dans différents comtés du Québec.

Finalement un Brutus se proposa et envoya une lettre ouverte au journal *Le Devoir* dans laquelle il demandait le départ du chef libéral.

Le matin de la parution de l'article, soit le 27 août 1969, M. Lesage ne se présenta pas au bureau à 8 heures comme il avait l'habitude de le faire. Ce n'est que vers 10 heures qu'il me téléphona pour me dire que lui et son épouse avaient longuement discuté et que tous les deux en étaient venus à une décision. Il me demanda de communiquer, en toute confidentialité, avec une quinzaine de personnes dont il me fournit les noms en me demandant de les convoquer pour 17 heures à son chalet au Lac Beauport. Je n'étais pas autorisé par M. Lesage à donner la raison de la réunion, mais tous se doutaient bien qu'elle devait être en lien avec la lettre ouverte du député libéral Jean-Paul Lefebvre.

Tous ceux que j'avais invités, sauf deux qui étaient à l'extérieur de Québec, étaient présents à la réunion du Lac Beauport. M. Lesage les remercia d'avoir accepté de venir à cette rencontre et ensuite, très calmement,

Jean Lesage : un chef d'État et un leader charismatique



Excellent communicateur, Jean Lesage connaissait la puissance des médias, dont celle de la radio.

sans amertume ou émotion apparente leur annonça sa décision de quitter la direction du parti et de demander la tenue d'un congrès au leadership dans le but de lui trouver un successeur. Ce fut la consternation dans ce groupe de fidèles partisans dont certains comme, Alcide Courcy et Henri A. Dutil, étaient à ses côtés depuis la première heure.

La rencontre se termina vers 19 heures et avant de partir, M. Lesage me demanda de communiquer avec le whip pour qu'il convoque un caucus des députés pour le lendemain 28 août à 14 h 30. Il me demanda aussi de convoquer les membres de La Tribune de la presse pour 15 h 30. Il ajouta qu'il aimerait que je lui prépare un projet d'une courte déclaration qu'il pourrait lire à la presse.

Le caucus dura moins d'une heure et plusieurs députés demandèrent à M. Lesage de reconsidérer sa décision, mais en vain. À sa sortie du caucus, M. Lesage se rendit rencontrer les journalistes, il était calme et sans

émotion particulière, on sentait dans son comportement que sa décision n'avait pas été prise à la légère et qu'il se sentait soulagé d'une lourde responsabilité; il donna lecture de sa déclaration, remercia les journalistes et sans tambour ni trompette retourna dignement à son bureau.

Ainsi se terminait l'action politique de celui qu'on appela le père de la Révolution tranquille, certainement l'un des grands premiers ministres que le Québec ait connu.

Raymond Garneau

Député de Jean-Talon (1970-1978)

Raymond Garneau

Secrétaire exécutif et chef de cabinet du premier ministre Jean Lesage et chef de l'Opposition officielle. Élu député libéral dans la circonscription de Jean-Talon en 1970. Réélu en 1973 et en 1976. Entre 1970 et 1976, il fut ministre des Finances, ministre de la Fonction publique, président du Conseil du trésor et ministre de l'Éducation dans les gouvernements de Robert Bourassa.

Jean Lesage, mon premier ministre



Gerald Harvey

Élu député fédéral de Montmagny-L'Islet en 1945, promu dès son élection au poste d'adjoint parlementaire au ministre fédéral des Finances Douglas Abbott, Jean Lesage a occupé le poste de ministre du Nord et des Ressources nationales du Canada de 1947 à 1957.

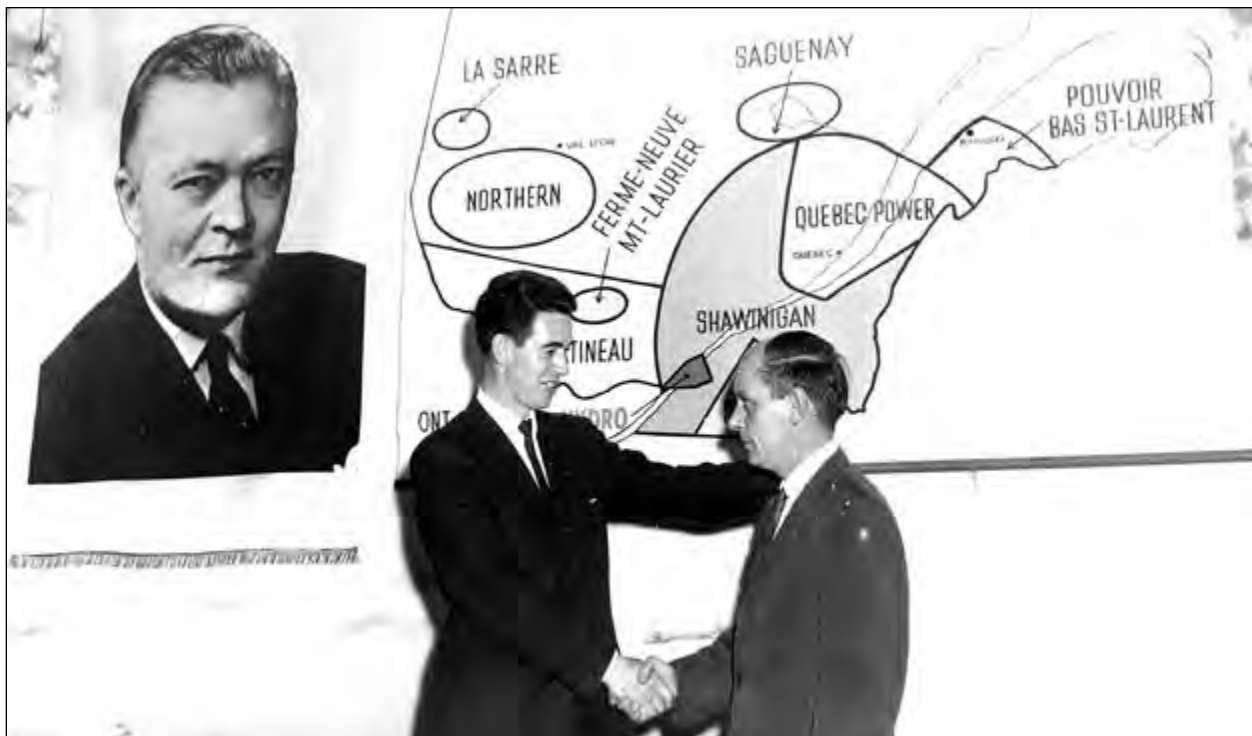
réformes connues maintenant comme la Révolution tranquille. Jean Lesage savait que, pour entreprendre des travaux semblables, il lui fallait deux équipes très fortes, soit une politique et l'autre administrative.

Ainsi, avec Georges-Émile Lapalme son prédécesseur à la direction du Parti libéral du Québec et penseur du programme, il se sentait solide au plan politique. Sur le plan administratif, avec notamment Arthur Tremblay, Robert Després, Robert DeCoster, et d'autres jeunes universitaires qu'il recruta, il pouvait s'assurer de mener à terme les réformes qu'il envisageait.

Lors de la défaite du gouvernement Saint-Laurent en 1957, sa carrière pouvait le mener à tout : il avait fait ses preuves comme homme politique et administrateur. Riche de cette expérience de l'administration publique, Jean Lesage était qualifié pour la tâche de chef de parti et futur premier ministre du Québec.

Avocat de profession, Jean Lesage savait que la justice au Québec devait être réformée de façon prioritaire. Ainsi, il demanda à Josaphat Brunet, ex-officier de la Gendarmerie royale du Canada, de réorganiser la Sureté du Québec et d'établir des critères de formation et d'embauche pour tout nouveau personnel. Ce besoin urgent du côté administration de la justice n'empêchait pas la réforme du côté des tribunaux au cours des années suivantes.

Doué d'une belle personnalité, intelligent, il possédait une énergie exceptionnelle et surtout savait s'entourer de gens compétents et efficaces pour réaliser les



Sous l'œil attentif de Jean Lesage, Gerald Harvey et René Lévesque fraternisent au cours de la campagne électorale de 1962. (Photo : Collection de Gerald Harvey)



La veille du scrutin du 14 novembre 1962, le *Réveil de Jonquière-Kénogami* anticipe, avec cette photographie, de la victoire de Gérard Harvey et de Jean Lesage.

Nombreuses sont les réformes entreprises par son gouvernement. Parmi les plus importantes, mentionnons entre autres l'assurance hospitalisation, le ministère des Affaires culturelles, la Société générale de financement, la Régie des rentes du Québec et la Caisse de dépôt et de placement du Québec.

Jean Lesage était un homme très ponctuel; tout retard à ses yeux était presque inexcusable et je l'ai moi-même appris à mes dépens. Un jour, convoqué à son bureau, je me suis présenté une vingtaine de minutes en retard et il me fit dire par son chef de cabinet qu'il n'avait plus affaire à moi. Une semaine plus tard, il me convoquait de nouveau et me nommait

adjoint parlementaire du ministre de la Famille et du Bien-être social du Québec. Je vous assure qu'il a fait de moi un homme très ponctuel à partir de ce jour.

Jean Lesage est demeuré pour moi plus qu'un chef de parti et qu'un premier ministre; il a fait de moi par ses conseils un vrai député et un futur ministre.

Grâce à la vision de celui que l'on désigne aujourd'hui comme le père de la Révolution tranquille, plusieurs jeunes du Québec ont assumé leur leadership et leur compétence non seulement au Québec mais au Canada et dans le monde.

Gérald Harvey
Député de Jonquière (1960-1966)
Député de Jonquière-Kénogami (1966-1976)

Le 22 juin 1960

Les libéraux de Jean Lesage prennent le pouvoir

Les événements se bousculent depuis le décès de Maurice Duplessis : Paul Sauvé prépare tout un train de réformes, puis meurt à son tour; Antonio Barrette le remplace et donne suite à la plupart de ces réformes, puis, le 27 avril 1960, déclenche des élections. Celles-ci auront lieu, comme le veut la tradition, au terme de quatre années d'exercice du pouvoir, l'Union nationale ayant remporté sa dernière victoire le 20 juin 1956.

Chef du Parti libéral du Québec depuis 1958, Jean Lesage recrute des candidats prestigieux – Paul Gérin-Lajoie, docteur en droit de l'Université d'Oxford, et le journaliste bien connu René Lévesque. Le slogan du parti, « C'est le temps que ça change », reflète l'esprit réformiste qui imprègne le programme du parti : accès pour tous à l'enseignement supérieur, création d'un ministère des Affaires culturelles, du Conseil d'orientation économique, d'un ministère des Affaires fédérales-provinciales, d'un système d'assurance hospitalisation, etc.

L'Union nationale, minée par les divisions internes (au sein même du Conseil des ministres) ne peut opposer de véritable programme et choisit le slogan « Vers de nouveaux sommets ». Elle braque les projecteurs sur son nouveau chef dans le cadre de grandes assemblées publiques. Pendant ce temps, le PLQ mise sur le nouveau média de la télévision en diffusant de courtes publicités qui mettent en valeur son « équipe du tonnerre ».

La victoire libérale est assez courte : 52 sièges contre 43 et seulement 4,7 % d'écart dans le pourcentage des voix obtenues. Mais après seize ans de pouvoir unioniste, c'est un triomphe – celui, notamment, de la jeunesse. Dans son premier discours, le soir même, au Colisée de Québec, Lesage s'écrie : « C'est une victoire merveilleuse, une victoire pour les jeunes qui sont libérés du manque de sécurité face à l'avenir. » La Révolution tranquille commence.

EXTRAIT

« Nos concitoyens ont le droit d'exiger que le gouvernement provincial leur assure une vie organisée de façon à mettre en valeur leurs caractéristiques propres.

Pour atteindre ce but, il faut rétablir les droits et les libertés parlementaires, mettre de l'ordre dans l'administration de la chose publique, assurer l'égalité des citoyens devant la loi, organiser la vie nationale et économique, favoriser le bien-être de la population, occuper activement tout le champ de nos droits constitutionnels. »

Programme du Parti libéral du Québec, 1960, p. 1.



Camion de la campagne électorale libérale en 1960
Parti libéral du Québec

SOURCE : GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
Ministère de la Culture, des Communications
et de la Condition féminine

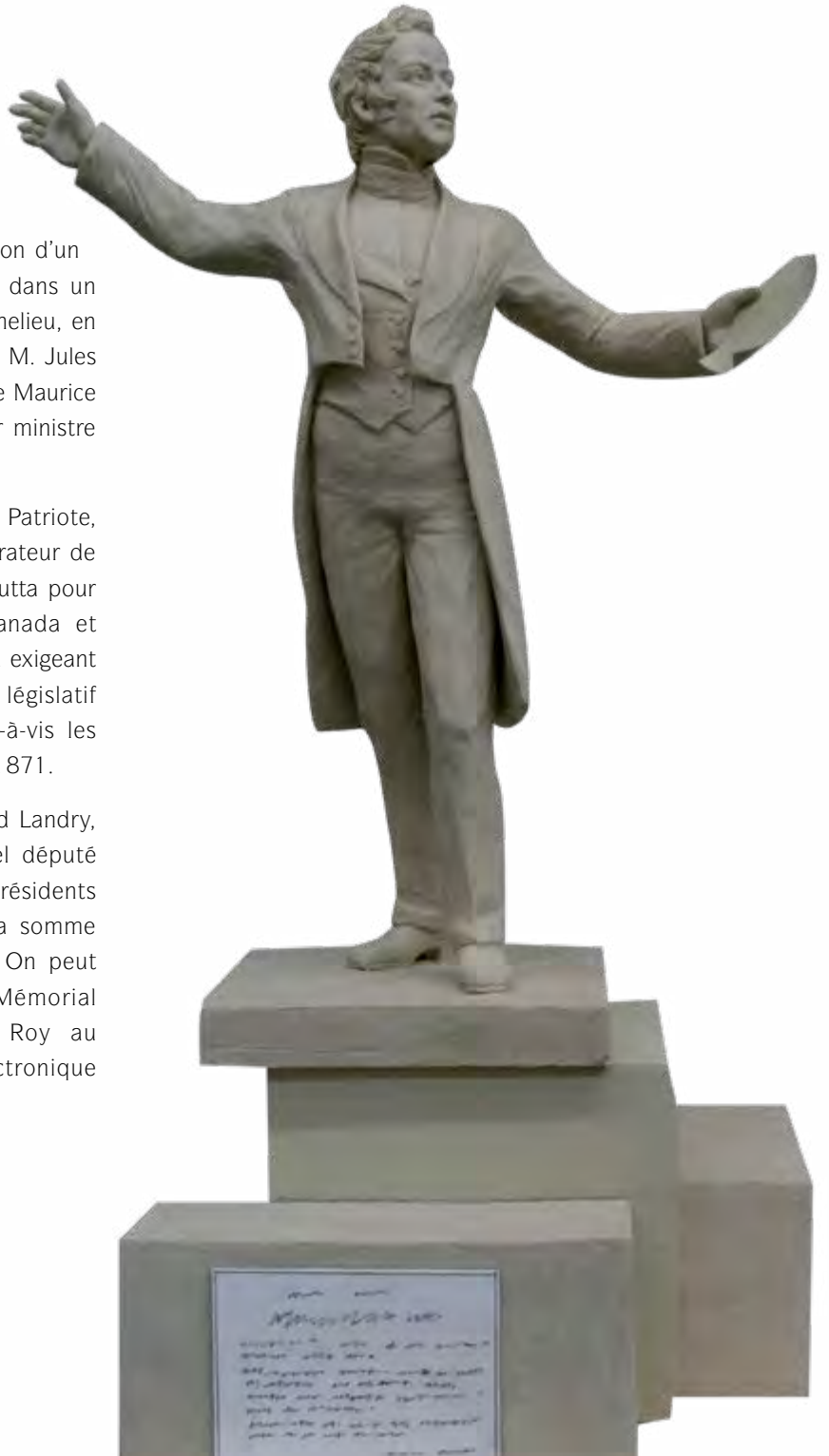
Mémorial en hommage à Louis-Joseph Papineau

Dans le cadre du 175^e anniversaire des Patriotes 1837-1838, en 2012, un comité a été formé afin de réaliser un Mémorial en hommage à l'un des plus grands personnages de notre histoire, Louis-Joseph Papineau.

Ce Mémorial se concrétisera dans l'érection d'un bronze de huit pieds de hauteur, sur socle, dans un parc de la municipalité de Saint-Denis-sur-Richelieu, en Montérégie. L'artiste retenu pour le projet est M. Jules Lasalle qui réalisa, entre autres, les bronzes de Maurice Richard, Jean Béliveau et de l'ancien premier ministre Robert Bourassa, au Parlement.

Né à Montréal en 1786, chef du Parti Patriote, Louis-Joseph Papineau exerça la fonction d'orateur de la Chambre d'Assemblée pendant 22 ans. Il lutta pour l'amélioration de la démocratie du Bas-Canada et l'obtention d'un gouvernement responsable en exigeant l'élection des postes de l'exécutif et du législatif de même que la reddition de comptes vis-à-vis les parlementaires. Il est décédé à Montebello en 1871.

Plusieurs anciens parlementaires, Bernard Landry, Louise Harel, Daniel Paillé ainsi que l'actuel député de Verchères, Stéphane Bergeron, sont coprésidents d'honneur de ce comité visant à récolter la somme nécessaire à ce grand projet de mémorial. On peut rejoindre le président du Comité du Mémorial Louis-Joseph-Papineau, monsieur Benoît Roy au 1 450-491-5437 ou à son adresse électronique roy.b@videotron.ca



L'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec rend hommage à Gabriel Loubier



Serge Geoffrion

de doter le Québec d'une école d'hôtellerie digne de ce nom.

Ainsi, après en avoir convaincu le premier ministre Daniel Johnson, le ministre de l'Éducation, Jean-Guy Cardinal et la haute fonction publique, l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec (ITHQ) verra officiellement le jour le 17 juillet 1968. Les premiers cours seront dispensés en septembre 1968 dans les locaux de l'École des métiers commerciaux, puis à partir de 1976, dans l'édifice du 3535, rue Saint-Denis, à Montréal.

Plus de quarante ans après sa création, la direction de l'ITHQ annonçait en février 2012 que la salle de son conseil d'administration portera désormais le nom de Salle Gabriel-Loubier en hommage, soulignera Lucille Daoust, directrice générale de l'ITHQ, « à un homme d'exception qui, à titre de ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche dans les années soixante, s'est illustré par sa détermination à faire du Québec une destination touristique de calibre international ».

Jeune ministre impatient d'agir

« À 33 ans, dira-t-il, j'étais impatient d'apprendre, mais surtout d'agir dans ce que j'anticipais comme un tremplin pour l'essor de l'industrie touristique québécoise après avoir reçu le monde entier lors de l'Expo 67 ».

Plusieurs modèles s'offrent à l'analyse du ministre Loubier et de ses fonctionnaires. Celui-ci tranchera finalement pour le modèle de l'École d'hôtellerie de

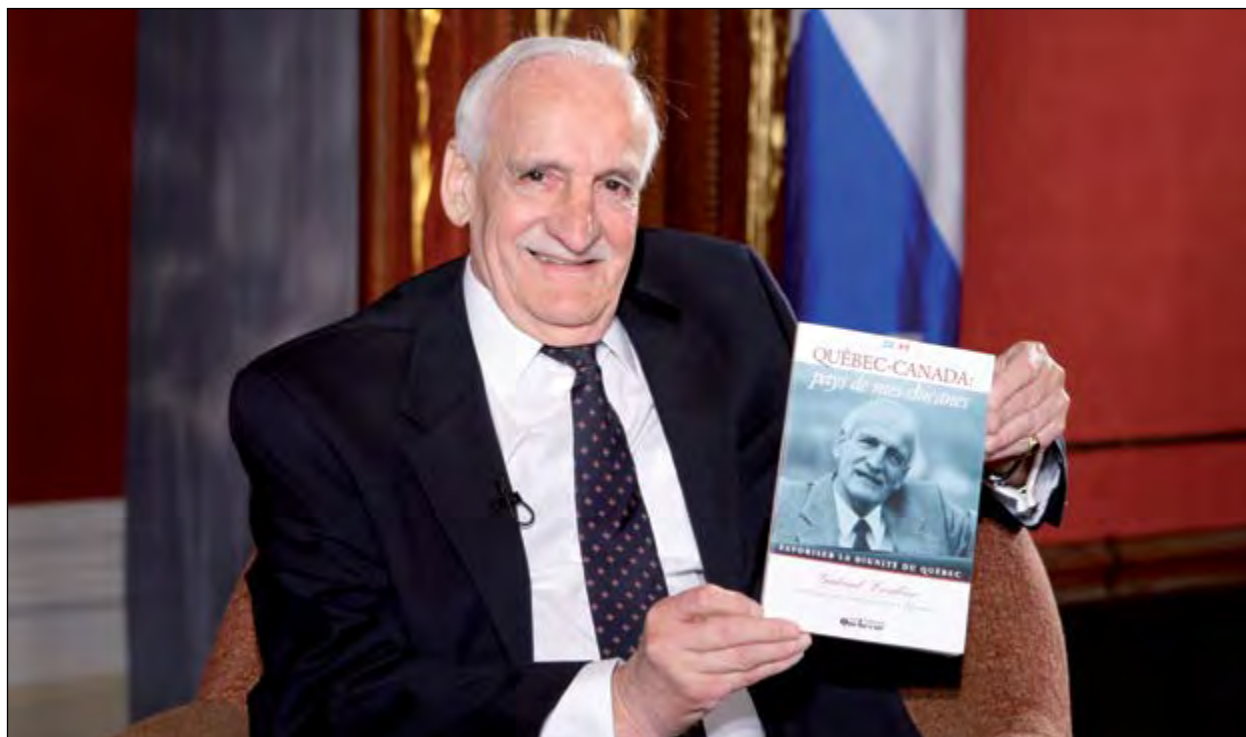
Lausanne, en Suisse, soit un complexe d'hôtel commercial et d'école sous un même toit, mariant la pratique et la pédagogie. Monsieur Paul-Émile Lévesque en deviendra le premier directeur général.

La nouvelle école connaîtra un début éprouvant avec l'incendie du 24 juin 1969, de ses premiers locaux du 1335, rue Saint-Denis. L'ITHQ sera déménagé sur la rue Poupart jusqu'en 1976. La bâtisse actuelle, face au Carré Saint-Louis, sera magnifiquement rénovée en 2002 (des investissements de 36 millions de dollars) et brille aujourd'hui de tous ses feux, notamment avec l'ouverture en 2005 du nouveau Restaurant de l'Institut et de la réouverture de l'Hôtel de l'Institut.

L'ITHQ est aujourd'hui connu internationalement, notamment avec son programme *Hautes Études en gestion hôtelière internationale* visant à former des gestionnaires d'élite pour l'industrie hôtelière du Québec, et du monde entier. En 2003, l'ITHQ recevait la Médaille de l'Ordre du Mérite de l'Association des hôteliers du Québec, un organisme qui avait généreusement accueilli, en 1967, l'idée de la création d'une telle école à Montréal.



L'édifice de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec est situé en face du Carré St-Louis, rue St-Denis à Montréal.



Gabriel Loubier, lors de son passage à *Mémoires de député*, a notamment parlé de son livre *Québec-Canada : le pays de mes chicanes* publié en 1995.

« Depuis 44 ans, dira la directrice générale de l'ITHQ, près de 10 000 diplômés ont été formés par l'ITHQ et ont contribué à bâtir l'industrie touristique de haut calibre que l'on connaît aujourd'hui. L'ITHQ est devenu l'une des écoles de gestion hôtelière les mieux cotées au monde ».

Une carrière politique mouvementée

Encore aujourd'hui, Gabriel Loubier, 79 ans, place la création de l'ITHQ en haut de la liste de ses réalisations en politique, comme nous avons pu le voir et l'entendre lors de son passage à l'émission *Mémoires de députés* en 2009. Les premiers Jeux du Québec et son action visant la création d'un véritable ministère de l'Immigration sont aussi des chapitres de sa vie politique qui lui sont chers.

Élu député de l'Union nationale dans Bellechasse en 1962, Gabriel Loubier est réélu en 1966 et occupera le poste de ministre du Tourisme, de la Chasse et de la

Pêche dans les cabinets Johnson et Bertrand. Il sera également ministre responsable du Haut-commissariat à la jeunesse, aux loisirs et aux sports. Réélu en 1970 pour un troisième mandat, il devient le chef de l'Union nationale le 19 juin 1971 à la suite d'un congrès à la direction farouchement disputé avec Marcel Masse et Mario Beaulieu.

Il annonce alors que sa formation portera désormais le nom d'Unité Québec en vue des prochaines élections générales.

Il sera défait dans Bellechasse aux élections générales du 29 octobre 1973 et démissionnera de son poste de chef d'Unité Québec le 30 mars 1974, son parti n'ayant fait élire aucun député à cette élection qui reconduira au pouvoir le Parti libéral de Robert Bourassa.

Serge Geoffrion,
Député de La Prairie (1998-2003)

Le Forum 2012

des Rendez-vous de la démocratie

Le premier Forum des Rendez-vous de la démocratie, qui a succédé à la Journée du livre politique au Québec a eu lieu le 4 avril 2012. Ce débat ouvert au public, qui s'est déroulé dans la salle du Conseil législatif de l'Assemblée nationale du Québec, a connu un vif succès.

À cette occasion, l'ancien président de l'Assemblée nationale et analyste politique, M. Jean-Pierre Charbonneau, a prononcé une conférence intitulée *Les partis politiques : un mal nécessaire ?*, au cours de laquelle il a, entre autres, mis en perspective le rôle différencié joué par les partis politiques suivant les systèmes politiques. Une table ronde, animée par la journaliste Françoise Guénette, a réuni la rédactrice en chef de *L'actualité*, M^{me} Carole Beaulieu, le politologue Jean-Herman Guay de l'Université de Sherbrooke et le sénateur Jean-Claude Rivest, autour du thème *Les partis politiques favorisent-ils la démocratie ?* Le public a eu droit à des échanges passionnés et passionnants sur ce sujet brûlant d'actualité.

Prix du livre politique

Plus tôt dans la journée, les Prix du livre politique ont récompensé les auteurs d'ouvrages, de thèses de doctorat et de mémoires de maîtrise portant sur la politique au Québec. Des jurys indépendants avaient assuré la sélection des meilleurs textes. Ces prix prestigieux sont assortis de bourses totalisant 14 000 \$. Ils veulent encourager les auteurs qui écrivent sur des sujets reliés à la politique québécoise, promouvoir le livre politique auprès des parlementaires et du grand public, contribuer au rapprochement entre l'Assemblée nationale, les citoyens et les auteurs et favoriser la diffusion des connaissances sur les institutions parlementaires québécoises.

Ainsi, les **Prix de la Présidence de l'Assemblée nationale**, auxquels sont associés trois bourses de 5 000 \$, 1 500 \$ et 1 000 \$, soulignant la qualité et



Le Forum 2012 des Rendez-vous de la démocratie

l'originalité d'œuvres sur la politique québécoise éditées au cours de la dernière année, ont été remis à :

- Henri Dorion et Jean-Paul Lacasse, *Le Québec : territoire incertain*. (Septentrion);
- Simon Jolivet, *Le vert et le bleu : identité québécoise et identité irlandaise au tournant du XX^e siècle*. (Presses de l'Université de Montréal);
- Yan Lamonde, *La modernité au Québec. Tome 1. La Crise de l'homme et de l'esprit, 1929-1939*. (Fides).

Pour leur part, les **Prix de la Fondation Jean-Charles-Bonenfant** ont été attribués aux étudiants auteurs d'une thèse ou d'un mémoire portant sur la vie politique au Québec, plus spécifiquement sur les institutions et les acteurs politiques. Ils comprenaient quatre bourses d'une valeur totale de 6 500 \$. Ils ont été remis à :

Thèse de doctorat :

- Sabine Choquet, *Le multiculturalisme et l'identité nationale. France, Québec, Canada : trois modèles de construction identitaire*. (Université Laval; Université Paris-I - Panthéon Sorbonne).



Jean-Claude Rivest, député de Jean-Talon (1979-1985).



Jean-Pierre Charbonneau, député de Verchères (1976 à 1989) et de Bords-du-Lac (1994 à 2006).

Mémoires de maîtrise :

- François Deschamps, *Le radicalisme Tory à travers le prisme du Montreal Herald et la mobilisation des milices dans le district de Montréal (1834-1837)*. (Université du Québec à Montréal);
- Ariane Gagnon-Rocque, *La peine en droit de l'environnement canadien : de la sanction dissuasive à une approche centrée sur la réparation de l'atteinte*. (Université Laval);
- Cécile Liénart, *Concilier travail et famille : l'adéquation entre les politiques et la situation des travailleuses atypiques au Québec*. (Université du Québec à Montréal).

La lauréate de la catégorie « Thèse de doctorat », Sabine Choquet, a remporté également le **Prix Ministère des Relations internationales du Québec/Ministère des Affaires étrangères de France**. La bourse couvrira les frais de transport et de séjour d'une semaine à Paris pour que la lauréate participe, en 2013, à la Journée du livre politique de France.

Source : Jean-Philippe Laprise
Direction des communications
Assemblée nationale du Québec

Le Prix Jean-Paul L'Allier, pour saluer la vision et le leadership en urbanisme

En créant le Prix Jean-Paul L'Allier, l'Ordre des urbanistes du Québec a voulu mettre en relief le travail des élus québécois qui doivent prendre des décisions éclairées dans le domaine de l'urbanisme et ce, dans un contexte de plus en plus complexe.

« Qui de mieux que monsieur Jean-Paul L'Allier pour inspirer le travail et l'engagement des élus québécois. Homme d'ouverture et de culture, visionnaire et démocrate, ses réalisations en tant que maire de Québec et son engagement envers l'urbanisme ont contribué de façon exceptionnelle au rayonnement de l'urbanisme québécois, ici et ailleurs dans le monde », déclarait alors le président de l'Ordre des urbanistes du Québec, monsieur Robert Chicoine, lors de la création de ce prix en 2008.

Après le maire de Saint-Jérôme en 2009, M. Marc Gascon et l'ancien maire de Sherbrooke en 2010, M. Jean Perrault, le prix a été remis en 2011 au maire de la ville de Montmagny, M. Jean-Guy Desrosiers, au cours d'une cérémonie le 8 novembre dernier, Journée mondiale de l'urbanisme.

Député de Deux-Montagnes de 1970 à 1976, notre collègue Jean-Paul L'Allier a été maire de Québec de 1989 à 2001, puis maire de la nouvelle ville de Québec de 2001 à 2005. Parmi ses nombreuses réalisations, mentionnons la revitalisation du quartier Saint-Roch et la restauration des berges de la rivière Saint-Charles. En 1993, il présidera à la création de l'organisation des villes du patrimoine mondial.

Il fut également ministre des Communications, ministre de la Fonction publique et ministre des Affaires culturelles dans les gouvernements de Robert Bourassa.

Déjà en 2003, l'Ordre des urbanistes du Québec lui avait remis le Prix Blanche Lemco Van Ginkel pour souligner son apport significatif au domaine de l'urbanisme au Québec. En 2005, c'est l'Ordre des architectes du Québec qui lui décernait le Prix Thomas-Baillargé pour sa contribution exceptionnelle à la promotion et à la conservation de la qualité du cadre de vie au Québec.

Encore récemment, en 2011, M. L'Allier a participé aux consultations parlementaires ayant mené à l'adoption de la Loi 82 sur le patrimoine culturel, s'intéressant, entre autres choses, au volet de la sauvegarde du patrimoine religieux.



L'Ordre des urbanistes du Québec a décerné le 8 novembre 2011, le Prix Jean-Paul-L'Allier à Jean-Guy Desrosiers, maire de la Ville de Montmagny en présence de M. Frédéric Guay, sous-ministre adjoint au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, de M. Jean-Paul L'Allier, de M. Jean-Guy Desrosiers et de M. Claude Beaulac, directeur général de l'Ordre des urbanistes du Québec. (Photo : Ordre des urbanistes du Québec).

L'Ordre de la Pléiade

Le président remet les insignes de l'Ordre de la Pléiade à dix personnalités québécoises

Québec, le 20 mars 2012 – Le président de l'Assemblée nationale et vice-président de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF), M. Jacques Chagnon, a remis ce soir à dix personnalités québécoises de différents horizons les insignes de l'Ordre de la Pléiade. La cérémonie a eu lieu au restaurant Le Parlementaire en présence de nombreux invités.

Toutes ces personnalités ont reçu le grade de Chevalier. La Pléiade, ordre de la Francophonie et du dialogue des cultures créé en 1976, veille à reconnaître le mérite de personnalités qui se sont distinguées en servant les idéaux de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie, notamment en matière de coopération, de solidarité et de démocratie. L'Ordre de la Pléiade comporte cinq grades, soit par ordre décroissant d'importance, les grades de Grand Croix, Grand Officier, Commandeur, Officier et Chevalier.

Les personnalités honorées sont :

- M^{me} Carole Bessette, écrivaine et enseignante
- M^{me} Isabelle Boulay, chanteuse et interprète
- M^{me} Francine Gaudet, ancienne parlementaire, rapporteure du Réseau des femmes parlementaires de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie
- M^{me} Danielle Goyette, championne olympique en hockey féminin
- M^{me} Marie-Nicole Lemieux, contralto
- M^{me} Monique F. Leroux, présidente du conseil et chef de la direction du Mouvement des caisses Desjardins
- M. Michel Louvain, chanteur et interprète
- M. Claude-Robin Pelletier, ténor
- M^{me} Eve Salvail, mannequin, comédienne et disc-jockey
- M^{me} Martine Tremblay, conseillère spéciale en affaires publiques.

« Alors que nous célébrons aujourd'hui même la Journée internationale de la Francophonie, je me réjouis d'honorer les récipiendaires et de souligner leur apport considérable aux valeurs de la Francophonie. En mon nom et en celui de tous les parlementaires, je les félicite pour leurs remarquables réalisations dans leur champ d'action respectif, entre autres, sur le plan de la promotion de la langue française et de la culture québécoise », a souligné M. Chagnon.



Francine Gaudet et le président Jacques Chagnon.

Le délégué général du Québec à Bruxelles, M. Christos Sirros, décoré de l'Ordre de la Pléiade

Jeudi 17 mai 2012 – Le président de l'Assemblée nationale et vice-président de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF), M. Jacques Chagnon, a remis l'insigne de Commandeur de l'Ordre de la Pléiade à M. Christos Sirros, délégué général du Québec à Bruxelles. La Pléiade est un ordre de la Francophonie, créé en 1976, qui est destiné à reconnaître le mérite de personnalités qui se sont distinguées en servant les idéaux de l'APF. Les insignes de la Pléiade se répartissent en cinq grades : Grand Croix, Grand Officier, Commandeur, Officier et Chevalier.

Rappelons que M. Sirros a été élu député libéral en 1981. Il a représenté la circonscription de Laurier-Dorion jusqu'en 2004, année où il est devenu délégué général.

À ce jour, quelque 260 personnalités québécoises ont été décorées de l'Ordre de la Pléiade. En mars 2012, M. Chagnon avait remis l'insigne de Chevalier à dix personnalités québécoises.



Le président Jacques Chagnon et Christos Sirros.

Maurice Martel :

pharmacien et député de Richelieu



Serge Geoffrion

Comme plusieurs anciens parlementaires, mais encore trop peu, notre collègue Maurice Martel vient de faire paraître sa biographie intitulée tout simplement *Mémoires d'un pharmacien et d'un politique*. En préface, l'ancien premier ministre Bernard Landry écrit : « Les gens du confluent du Saint-Laurent et du Richelieu ont vite compris que cet irréprochable professionnel de la santé était profondément commis aussi à la santé sociale, économique et culturelle de leur région. En allant à sa pharmacie, ils ont toujours su qu'ils allaient vers un homme honnête tout comme ils l'ont constaté en se rendant à son bureau de député et de ministre ». Bel hommage pour celui qui, en effet, en plus de sa famille, a eu deux grandes passions : la pharmacie et la politique!



Maurice Martel, qui fut d'abord député unioniste, est né à Québec en 1936, l'année de la fondation de l'Union nationale. Après ses études en pharmacie à l'Université de Montréal, il s'installera à Sorel en 1963 pour y mener une brillante carrière, perpétuant une longue tradition, les Martel ayant donné onze pharmaciens au Québec depuis les années 1850... Son père Georges pratiquera cette profession à Baie-Saint-Paul et son fils Alexandre, reçu en 1997, en perpétue la lignée.

Président fondateur de l'Association des pharmaciens du Richelieu, il mènera, notamment, une farouche campagne pour briser cette vieille coutume voulant que la plupart des propriétaires de pharmacie soient des médecins, une pratique qui n'a plus cours aujourd'hui. Quelques années plus tard, il contribuera aussi à faire interdire la vente du tabac dans les pharmacies. « Quoi de plus logique, pour un pharmacien, protecteur de la santé de la population que de refuser de vendre des produits dangereux pour la santé », précise-t-il dans ses mémoires. Il convaincra également le conseil d'administration de l'Hôtel-Dieu de Sorel de bannir la cigarette dans l'enceinte de l'hôpital.

Député de l'Union nationale...

Déjà bien enraciné dans sa communauté, il se présentera à l'assemblée d'investiture de l'Union nationale, dans Richelieu, en vue des élections générales de 1966. Il remportera l'assemblée d'investiture, son élection dans Richelieu et son parti, avec Daniel Johnson, accèdera au pouvoir. À 29 ans, on lui fait l'honneur (étant le plus jeune élu avec Roch Gardner, député unioniste d'Arthabaska), de prononcer le premier discours dans ce qui était encore à l'époque l'Assemblée législative.

Nouvelle aciérie à Contrecoeur, construction d'une nouvelle polyvalente, agrandissement de l'Hôtel-Dieu de Sorel, pont Sorel-Tracy, usine de filtration, campus collégial, autant de projets et de réalisations qui ont marqué ce premier mandat de Maurice Martel et dont il relate les péripéties avec force détail. On y effleure également les mœurs politiques de cette époque et les efforts du jeune député pour en contrecarrer les moins glorieuses.

Bien qu'adversaire en politique, Maurice Martel a de bons mots pour Robert Bourassa dont la belle-famille demeurait dans sa circonscription, à Sainte-Anne-de-Sorel. « J'ai découvert que Robert Bourassa était un homme franc et chaleureux, simple et très humain. Je

Maurice Martel : pharmacien et député de Richelieu

l'ai vu par exemple faire preuve de bienveillance pour des candidats à la députation d'un parti adverse qui avaient été défaits et qui éprouvaient des problèmes financiers », écrit-il.

Aux élections générales du 29 avril 1970, ce même Robert Bourassa remportera une victoire décisive face à Jean-Jacques Bertrand, la vague libérale n'épargnant pas Richelieu et son député unioniste...La circonscription de Richelieu passe aux mains des libéraux et de son candidat, Claude Simard, lequel sera réélu en 1973. Ce scrutin marquera aussi l'élection des sept premiers députés du Parti québécois.

L'invitation de René Lévesque à se présenter à l'investiture du Parti québécois aux élections de 1973, bien que très tentante, ne sera pas suffisante, Maurice Martel décidant alors que sa famille et ses affaires passeront avant la politique active.

...et du Parti québécois

Mais, aux élections générales du 15 novembre 1976, Maurice Martel reprendra son siège dans Richelieu, cette fois-ci sous la bannière du Parti québécois, infligeant une défaite au bouillant ministre libéral Jean Cournoyer.



En 1969, lors de l'agrandissement de l'Hôtel-Dieu de Sorel en compagnie notamment de Robert Bourassa et du ministre Jean-Paul Cloutier.

Maurice Martel : pharmacien et député de Richelieu



Lors de la campagne référendaire de 1980, Maurice Martel est ici entouré de Rodrigue Biron et de Jean-Paul l'Allier.

Quelques jours après le scrutin, le nouveau premier ministre Lévesque lui offre le poste de président de l'Assemblée nationale du Québec, une offre qu'il déclinera en soulignant vouloir d'abord, comme député, faire progresser sa région sur les plans social et économique. En raison de son expérience parlementaire et de ses intérêts pour les dossiers reliés à la santé, il acceptera toutefois le poste d'adjoint parlementaire du nouveau ministre des Affaires sociales, Denis Lazure.

« Mon second mandat de député, écrit-il, a été rempli en continuité avec le premier : j'ai repris le travail ou je l'avais laissé. Parce que nous avons déterminé, mon équipe et moi, qu'il fallait poursuivre la mise en place, dans la circonscription, d'infrastructures économiques et sociales indispensables ». Notons que c'est sous ce mandat que la région du Richelieu se dotera d'une infrastructure majeure : l'autoroute de l'Acier reliant Sorel-Tracy à Candiac. Plusieurs entreprises sidérurgiques et métallurgiques, pensons à

Sidbec-Dosco ou QIT-Fer et Titane, profiteront de la nouvelle autoroute 30.

Malgré la défaite de son camp au référendum du 20 mai 1980, Maurice Martel sera réélu aux élections générales d'avril 1981 face au candidat libéral Jean Frappier. En 1984, le premier ministre Lévesque le nommera ministre du Revenu, un poste qu'il conservera à l'arrivée de Pierre-Marc Johnson jusqu'à la défaite du Parti québécois en décembre 1985.

La fin de ce troisième mandat comme représentant de Richelieu au parlement québécois sera aussi marquée par la longue grève, dix mois, des 1 050 travailleurs de Marine Industries, à



En 1984, lors de son assermentation à titre de ministre du Revenu, sous les regards attentifs du lieutenant-gouverneur Gilles Lamontagne et du premier ministre René Lévesque.

Maurice Martel : pharmacien et député de Richelieu



Le premier ministre Daniel Johnson avec deux des plus jeunes députés de l'Assemblée législative en 1966 : Roch Gardner et Maurice Martel.

Sorel, en pleine campagne électorale. « Dans ma circonscription électorale, écrit-il, j'ai subi les effets du mécontentement des grévistes qui, avec leurs proches, représentaient une partie importante de l'électorat... ».

À 49 ans, après 14 années à l'Assemblée nationale, Maurice Martel recommencera à porter le sarrau de pharmacien tout en s'impliquant activement dans la vie sociale et économique de sa communauté, notamment à titre de membre du conseil d'administration de l'Hôtel-Dieu de Sorel et, en 1991-1992, en assurant la présidence de la Corporation des Fêtes du 350^e anniversaire de Sorel.

Maintenant âgé de 75 ans, Maurice Martel coule une retraite bien méritée auprès de sa femme Claire

Ménard, de leurs cinq enfants et six petits-enfants à qui il a dédié ce volume. « J'offre aussi ces mémoires en hommage à la population électorale de Richelieu qui m'a fait l'honneur de m'élire à trois reprises et de me confier ainsi la responsabilité de les représenter à l'Assemblée nationale du Québec ».

Avec son fils Alexandre, il est toujours l'heureux propriétaire de la Pharmacie Martel de Sorel qui, en 2013, célébrera le cinquantième anniversaire de fondation.

Serge Geoffrion,
Député de La Prairie (1998-2003)



L'ancien premier ministre Bernard Landry signe la préface du livre de son ancien collègue et grand ami Maurice Martel.

9^e Soirée des Cultures à partager à la Grande Bibliothèque



Lucie Papineau

La Fondation des parlementaires québécois Cultures à partager a tenu, le 26 mars dernier à Montréal, à la Grande Bibliothèque, sa 9^e soirée bénéfice.

Une centaine d'invités, dont bon nombre de députés et d'anciens parlementaires sont

venus, encore cette année, soutenir la mission de cette fondation dédiée à promouvoir l'éducation par l'apprentissage de la lecture, tout en protégeant l'environnement par la réutilisation et le recyclage des livres et périodiques.

Au cours de la dernière année, la Fondation a mis sur pied plusieurs projets de création et de renforcement de bibliothèques, ici et à l'étranger. Ces projets, en 2011, ont permis de distribuer près de 90 000 livres au Djibouti, en Haïti, en République démocratique du Congo, au Nigéria et même un bon nombre à l'École Roméo-Dallaire, à Winnipeg.

Depuis quelques mois, les précieux bénévoles des trois centres de collecte, à Rimouski, Boucherville et Chicoutimi, s'activent à compléter un envoi de 24 500 livres au profit de différentes bibliothèques de villages et d'établissements scolaires de la province de l'Extrême-Nord du Cameroun.



En 15 ans, la Fondation a réalisé plus de 120 projets dans 28 pays.

Pour l'auteure et romancière Chrystine Brouillet, invitée d'honneur de cette soirée, « les enfants ont besoin plus que jamais d'avoir la clé de cette liberté unique que représente le livre; liberté de s'imaginer dans la peau d'un personnage coloré, liberté d'oublier un quotidien trop lourd, liberté de s'enchanter pour des mots nouveaux aux sonorités insolites. *Un enfant... un livre* est un sésame pour tous ces jeunes qui ont soif d'apprendre. Les livres sont des amis fidèles et tous les enfants doivent connaître le bonheur d'avoir de tels complices pour cheminer dans l'existence ».

15^e anniversaire

En 15 ans, grâce aux dons de la population québécoise et au soutien de ses partenaires, la Fondation a réalisé 122 projets de création et de renforcement de bibliothèques qui ont permis de redistribuer près de 1,2 million de livres dans 28 pays.

C'est en 1998 que notre collègue Jeanne L. Blackburn, députée de Chicoutimi (1985-1998) mettait sur pied la Fondation des parlementaires québécois Cultures à partager afin de recueillir des livres pour aider au développement de l'éducation dans les pays en voie de développement de l'espace francophone.

C'est avec un immense plaisir et en toute confiance en notre avenir que nous vous accueillons à notre 9^e Soirée des cultures à partager.

« Un enfant... un livre » n'est pas qu'un slogan. C'est aussi une ambition, une promesse qui vise à poursuivre la mission de notre Fondation, soit celle de rendre accessible, à des milliers d'enfants, la culture, la connaissance, le rêve et l'espoir qui se retrouvent dans ces livres que nous acheminons, chaque année, dans plusieurs pays en développement de la Francophonie, ainsi que dans le réseau communautaire québécois.

Lucie Papineau

Présidente de la Fondation internationale Cultures à partager
Députée de Prévost (1997-2007)

« En ces temps où l'aide au développement, partout

Un enfant, un livre

dans le monde et même au pays, n'interpelle trop souvent que l'économie, nous considérons primordial notre action en ce qui concerne l'éducation et la culture. Ouvrir un livre, c'est ouvrir une fenêtre sur le monde, sur les autres et sur la vie !

En 15 ans, grâce aux dons de livres de la population et des institutions québécoises et au soutien de nos fidèles partenaires, la Fondation a réalisé 122 projets de création et de renforcement de bibliothèques. Ceci a permis de redistribuer près de 1,2 million de livres dans 28 pays. Entre 2009 et 2011, plus de 100 000 enfants ont reçu des livres récoltés au Québec et acheminés dans leurs milieux. Pensons que l'on trouve désormais à Djibouti, sur les tablettes des bibliothèques, quelque 1 243 romans québécois!

Pour nous aider à réaliser tous ces projets, soulignons

la participation de la Commission scolaire de la Capitale et de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord pour l'entreposage et l'appui des centres de formation en transport routier de Charlesbourg et de Saint-Jérôme pour la cueillette et le transport des livres, ceci sans aucun frais, vers nos centres de collecte et de tri. Ces centres, situés à Boucherville, à Saguenay et à Rimouski sont des entreprises d'économie sociale qui fonctionnent grâce à de nombreux bénévoles, mais aussi grâce à des personnes qui sont accompagnées dans leur insertion sociale.

Quant au siège social, il administre le réseau, coordonne les dons et les projets d'envois de livres, notamment dans les pays émergents de l'espace francophone qui d'ailleurs nous sollicitent de plus en



Partout dans le monde, c'est par la lecture que les jeunes ouvrent les portes de la culture et de l'éducation.

9^e Soirée des Cultures à partager à la Grande Bibliothèque

plus. Ceci représente tout un défi pour tous ces gens qui contribuent au succès et au rayonnement de la Fondation.

C'est grâce à votre précieux soutien que la Fondation peut poursuivre ses activités, par l'appui constant de nos donateurs, ceux qui croient en nous et qui, surtout, croient avec nous à la solidarité humaine.

Aidez-nous à poursuivre notre mission et permettez à des milliers d'enfants d'apprendre et de vivre par la lecture.

En terminant, je m'en voudrais de ne pas mentionner l'appui incontestable, tant financier que logistique, de l'Assemblée nationale du Québec. Finalement un merci tout spécial à la Grande Bibliothèque qui nous reçoit ce soir à l'occasion de ce bon moment... à partager !

Merci et bonne soirée! »

Lucie Papineau

Présidente de la Fondation internationale Cultures à partager
Députée de Prévost (1997-2007)



Le député François Bonnardel (Shefford), Jacques Côté, député de Dubuc (1998-2007), Yvan Bordeleau, député de l'Acadie (1989-2007), Cécile Vermette, députée de Marie-Victorin (1985-2007), Lucie Papineau, députée de Prévost (1997-2007), la députée Marie Malavoy (Taillon), Renée Clermont, consultante, Philippe Sauvageau, pdg du Salon international du livre de Québec et Michel Tremblay, député de Rimouski (1989-1994) composent le conseil d'administration de la Fondation des Cultures à partager.

9^e Soirée des Cultures à partager à la Grande Bibliothèque



L'actuel président de l'Assemblée nationale, Jacques Chagnon, était heureux de revoir Yvon Vallières, Louise Harel et Michel Bissonnet qui, lors de leur passage à la présidence de l'Assemblée nationale, ont également fortement contribué au rayonnement de la Fondation.



Jeanne Blackburn, la présidente fondatrice des Cultures à partager



Jacques Chagnon, président de l'Assemblée nationale du Québec



Guy Berthiaume, président-directeur général de Bibliothèque et Archives nationales du Québec



Yvon Vallières, représentant du premier ministre Jean Charest



Marie Malavoy, représentante de la chef de l'opposition officielle, Pauline Marois

Bilan de l'Encyclopédie du patrimoine politique du Québec



Marcel Masse

L'idée d'une Encyclopédie du patrimoine politique du Québec est en marche depuis que j'ai réuni un conseil consultatif le 27 janvier 2009 à la Bibliothèque de l'Assemblée nationale du Québec. Depuis, elle a fait beaucoup de chemin, si bien que nous pouvons maintenant annoncer que tout sera en place d'ici le 4 septembre 2012 pour lancer les opérations.

De nombreuses démarches faites au pallier québécois ont permis de recevoir un appui politique important et l'obtention d'une subvention de démarrage de 50 000 \$ du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (MCCCF). En outre, un local sera mis à notre disposition au centre d'archives de Montréal par Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ). D'autres demandes de soutien financier sont en cours d'élaboration, dans le but d'obtenir un financement complet pour les deux premières années du projet.



Marcel Masse et Claude G. Gosselin

Entre-temps, la Société de l'Encyclopédie du patrimoine politique du Québec (EPPOQ) a été inscrite au Registre des entreprises comme société à but non lucratif. J'ai été désigné président par la Société du patrimoine politique du Québec (SOPPOQ). En vertu de nos lettres patentes, l'Amicale des anciens parlementaires du Québec (AAPQ) a désigné un second administrateur, le président du Comité des archives et objets de mémoire, M. Jacques Brassard. M. Martin Pâquet, président du comité scientifique, et M. Michel Sarra-Bournet, directeur de l'EPPOQ, font aussi partie du conseil d'administration.



Marcel Masse et Gérald Harvey

D'ici l'automne, nous allons étendre nos liens avec d'autres partenaires publics et privés. Des rencontres sont prévues à Ottawa en mai, auprès d'instances gouvernementales et universitaires. De même, le comité scientifique verra à compléter les normes de rédaction, la liste des mots-clés et celle des collaborateurs qui seront appelés à rédiger des notices. Une fois que les locaux de l'EPPOQ seront aménagés et équipés, un site Internet sera créé afin d'être mis en ligne au cours de la prochaine année.

Pour de plus amples informations, vous pouvez contacter M. Michel Sarra-Bournet à l'adresse suivante : eppoq@hotmail.ca.

Marcel Masse
Président

Société de l'Encyclopédie du patrimoine politique du Québec
Député de Montcalm (1966-1973)

Le Vietnam, un pays à visiter maintenant



Rita Dionne-Marsolais

En novembre 2011, nos collègues Rita-Dionne-Marsolais et Lucie Papineau ont parcouru le Vietnam. Rita-Dionne-Marsolais nous livre ses impressions à la suite de ce magnifique voyage de 35 jours.

Comme ce pays change à la vitesse de l'éclair, il faut le voir maintenant, car d'ici quelques années, ce sera un tout autre pays.

On connaît le Vietnam pour la guerre interminable que les américains y ont livrée et qu'ils ont perdue (1973) ou pour la guerre d'Indochine que les Français avaient également perdue (1954) après de nombreuses années d'occupation.

À notre arrivée à Hanoi, l'étonnement est grand. Pour un pays communiste, nous ne voyons pas beaucoup de militaires à l'aéroport, si ce ne sont que les services normaux de l'immigration et de la sécurité dans tout aéroport.

Un peu d'histoire...

Il y a 90 millions d'habitants au Vietnam, répartis en 56 ethnies. «Viet» est la prononciation vietnamienne du caractère chinois «Yue» qui veut dire «au-delà», «passer par» ou «traverser». La seconde partie, «nam» signifie sud. «Vietnam» se réfère au «Viet» «du Sud». Les Viets venaient donc du sud du Yanzi et constituaient la principale ethnie au moment de la formation du Vietnam au XIX^e siècle. À cause du rôle important de cette péninsule sur le commerce et les migrations entre la Chine et l'Inde, le géographe danois Konrad Malte-Brun (1775-1826) lui donna le nom d'Indochine fait, c'est en 1862 que la colonie de Cochinchine est créée et que le Cambodge passe sous protectorat français.

La situation géographique stratégique de ce pays a fait l'envie de bien des conquérants. Les plus envahissants venaient du nord, à savoir de la Chine. D'autres sont venus d'Indonésie pour s'établir dans le sud de la péninsule. Au centre du pays, plusieurs chefs

féodaux réussirent à établir des royaumes dont plusieurs ont eu pour capitale Hué. Au fil des siècles, plusieurs dynasties ont tenté de chasser tour à tour l'envahisseur chinois. Ce n'est qu'au X^e siècle de notre ère que le Vietnam y a réussi.

Le «confucianisme» hérité de l'envahisseur chinois a laissé un héritage dans ce pays. Cette philosophie privilégie l'éducation et a donné naissance à une classe de mandarins hautement qualifiés. Les mandarins formés à cette école, ont détenu l'autorité du pouvoir durant des siècles. Même si des missionnaires chrétiens ont foulé le sol vietnamien à différents moments de son histoire, les demandes des puissances coloniales pour ouvrir un comptoir de commerce ont toujours été rejetées. Alors que l'Angleterre jouissait des bénéfices de sa colonisation en Inde, les Français ne réussissaient pas à s'établir sur les côtes du Vietnam.

Il faut se rappeler que l'Orient était un objectif commercial important pour les puissances européennes durant la période d'expansion coloniale. Les Anglais avaient établi leurs assises en Inde et avait déclenché la guerre de l'opium avec les Chinois (1839-1842 et 1856-1860) pour asseoir leur pouvoir. Les Français de leur côté, cherchaient une source d'enrichissement et avaient jeté leur dévolu sur la péninsule vietnamienne, sans succès. Toutefois, en 1843 puis en 1847, une politique vietnamienne de persécution des chrétiens fournit le prétexte à une intervention française au Vietnam, afin de libérer des missionnaires. Cette présence était plutôt une tutelle à compter de 1857 et devait durer près d'un siècle. C'est en 1861 que la victoire française ouvrit enfin à la France, le Sud Vietnam. Ce fut alors le début d'une guérilla qui n'allait jamais s'éteindre vraiment. Elle se poursuivit après l'indépendance du nord (1945) et ensuite, malgré le soutien (1955) et l'arrivée (1963) des américains dans le sud, jusqu'à la victoire finale vietnamienne en 1975.

Le Vietnam, un pays à visiter maintenant

À partir de cette date, le pays se ferme et vit de manière rigoureusement communiste. En 1985, le gouvernement s'ouvre un peu à l'économie de marché pour se refermer aussitôt, de sorte que des investisseurs étrangers coréens en veulent encore au gouvernement vietnamien. On a ouvert à nouveau en 1999, pour refermer un peu plus tard. On ouvre davantage en 2011 et actuellement, on cherche des investisseurs étrangers et des touristes de manière plus agressive.

... et de géographie

Le Vietnam s'étend sur 1 650 km du nord au sud et ne dépasse pas 600 km en son point le plus large. Les trois quarts du pays sont occupés par des montagnes, à l'est et à l'ouest, au centre, des forêts et un littoral maritime sur 2 500 km. Ce pays partage une frontière de 1 150 km avec la Chine au nord, 750 km avec le Laos et 930 km avec le Cambodge à l'ouest. Il se partage en trois régions: le Tonkin dans le nord, essentiellement montagneux, l'Annam au centre, formé de plaines coincées entre la mer de Chine et les hauts plateaux de deux chaînes de montagnes, et l'ancienne Cochinchine au sud (ancienne colonie française). En plus de la mer de Chine, que l'on préfère nommée mer «méridionale» au Vietnam, ce pays est sillonné de fleuves importants. Les principaux sont le fleuve Rouge, qui prend sa source dans la province chinoise du Yunnan et du Mékong, dans les faits, le troisième cours d'eau d'Asie, après le fleuve Bleu chinois et le Gange indien

Hanoi

Hanoi est la capitale du Vietnam depuis l'occupation française. Malgré les nombreux bombardements dont la ville fit les frais, l'héritage français est encore présent par un petit quartier français où trône le superbe édifice de l'opéra, inspiré de celui de Paris. La résilience du peuple vietnamien nous frappe dans notre découverte de Hanoi. Le sourire des gens, leur accueil, la beauté des femmes et le regard insaisissable des hommes nous font réfléchir à la réaction de ces jeunes militaires américains de 18 ans à peine, qui débarquaient dans ce pays en 1963. En tant que nord-américain il est impossible de ne pas y penser à chaque coin de rue de la vieille ville

de Hanoi. Pour moi, dont un beau-frère et un cousin ont fait partie de ces «marines» et qui en sont revenus heureusement avec tous leurs morceaux, c'est une pensée constante presque obsédante.



Nos collègues Rita Dionne-Marsolais et Lucie Papineau sur les eaux du fleuve Mékong.

D'abord nous marchons dans la vieille ville comprenant le «quartier des 36 guildes». Chaque rue rappelle le passé artisanal de Hanoi. Nous traversons la rue de la soie tout près de notre hôtel, puis celle des forgerons, des cordonniers, du papier, etc. La rue de la contrebande est particulière car

on y vend de faux billets destinés à être brûlés lors des cérémonies bouddhistes. Bien que le taoïsme et le confucianisme soient pratiqués au Vietnam, le bouddhisme est la philosophie religieuse de la grande majorité des Vietnamiens. Plusieurs temples et pagodes ont d'ailleurs été reconstruits depuis la fin de la guerre quand le gouvernement s'est rendu compte de l'intérêt touristique de ces temples

Dimanche, nous sommes en forme et prêtes pour partir à la découverte du père du Vietnam moderne: l'oncle Ho. C'est ainsi que l'on se réfère à Ho Chi Minh au Vietnam. Fils d'un mandarin déchu durant la tutelle française, il est venu au monde dans le bouleversement des règles et de l'ordre confucéens en 1890, au sein d'une famille de petits fonctionnaires annamites. Après avoir été refusé à l'école coloniale en France, il entreprit son apprentissage de la vie qui le conduisit de l'Europe aux États-Unis en passant par la Russie et la Chine. Il fit tous les métiers et se trouva au centre des enjeux de son époque: communisme, colonialisme, révolution, etc. Après plusieurs luttes et essais sur l'anticolonialisme, il prend le nom de Ho Chi Minh, signifiant «Ho à la Volonté Éclairée», en 1942. C'est à partir de ce moment qu'il s'engage activement dans la reconquête de l'indé-

Le Vietnam, un pays à visiter maintenant

pendance du Vietnam. Ce partisan du «communisme pragmatique» ne verra pas la libération ni la réunification de son pays, car il meurt en 1969 au tout début des négociations pour la paix. L'histoire veut que son décès ne fût pas annoncé tout de suite, de peur de nuire aux négociations. De plus, on n'aurait pas respecté ses dernières volontés à l'effet qu'il soit enterré modestement et que l'on dépense pour aider le peuple plutôt que pour ériger un monument.

Nous devons visiter le mausolée d'Ho Chi Minh, sa maison sur pilotis (reconstruite évidemment) et le palais présidentiel, mais le site est fermé. Aucune raison n'est fournie mais visiblement il y a visite de dignitaires. En ce pays, nous ne discutons pas avec les autorités. Au Vietnam, c'est le programme qui fait foi de tout! Si c'est dans le programme, on le fait, sinon, impossible sauf si on paie un surplus.

La visite du «Temple de la littérature» suivra. Dans les faits, il s'agit de la première université vietnamienne. On y trouve la «pagode aux Corbeaux» nommée ainsi par les français et consacrée à honorer Confucius. Il remonte au Xe siècle et fut à l'origine de la formation d'une bureaucratie sur le modèle chinois. Pour un pays communiste, il est étonnant d'apprendre que l'éducation n'est ni obligatoire ni gratuite au Vietnam, sauf pour les premières années du primaire. C'est aussi le cas pour les soins de santé.

Après quelques jours d'adaptation dans la belle capitale du Vietnam, nous entamons notre voyage en voiture qui nous conduira à travers tout le pays.

Dans notre découverte du Haut Tonkin en route vers Son La et Dien Bien Phu et plus tard Sapa, nous avons le plaisir de marcher dans un champ de thé au jasmin en fleur. Le thé est un important produit d'exportation du Vietnam. Ce champ est administré par l'État et la femme qui y fait la cueillette et la coupe est très sympathique. Elle nous offre des feuilles et des fleurs blanches magnifiques. Nous découvrons vraiment le pays de montagnes et d'eau qu'est le Vietnam. Cette région montagneuse et difficile, est peu visitée par les touristes à cause de l'état des routes.

Enfin au loin, c'est le toit du Vietnam, le Phan Si Pan, ce sommet que les plus hasardeux vont marcher. À 3 143 mètres, c'est le plus haut sommet du pays. Sapa est un village montagneux à 1 630 mètres d'altitude où l'air est pur et frais. Les populations, formées d'ethnies «Dao rouges» et de «Hmongs noirs», sont accueillantes et savent faire le commerce de leurs produits.

Le golfe du Tonkin

Les jours suivants seront réservés à la découverte de la côte est du Tonkin. Une ballade en barque nous fait découvrir les grottes de Tram Coc. Ce sont d'immenses cavernes que l'on visite à bord d'une barque plate glissant doucement sur l'eau. Durant cette promenade en bateau nous traversons une vaste cavité ayant abrité un hôpital militaire Viêt-cong pendant la guerre contre les américains. On prétend que d'autres grottes auraient également servi de prison à des pilotes américains capturés. Enfin, c'est le départ pour la Baie d'Halong sur une autoroute moderne que l'on rejoint par un pont à péage.

Cette baie est un parfait exemple de formation karstique. Le terme «karst» désigne les phénomènes de corrosion du calcaire, en particulier le creusement de grottes et de gorges. Des ballades en kayak de mer nous ont permis de voir des coins difficilement accessibles autrement. On y a croisé des sampans et des jonques qui glissent silencieusement sur ces eaux vertes transparentes et laissent une impression d'irréalité.



Une ballade en barque nous fait découvrir les grottes de Tram Coc que certains se plaisent à appeler la baie terrestre de Halong.

Le Vietnam, un pays à visiter maintenant



Une mère et son enfant à Sapa.

Huế

différence entre la population et les communistes. On s'aperçoit maintenant que le sud a gardé son fond capitaliste, hérité de la période coloniale. Plus on progresse dans le sud, plus cela devient évident.

Une promenade dans Huế est plutôt reposante. Cette ville de 400 000 habitants est beaucoup plus petite que Hanoi. C'est le foyer intellectuel et culturel du Vietnam. C'est une ville incontournable du circuit touristique. Elle est sise sur les rives de la rivière des Parfums. Cette dernière tire son nom des fleurs sauvages longeant la rivière qui embaument l'air environnant.

Le séjour ici se termine par la visite de la citadelle ou ce qu'il en reste, construite sous le modèle de la cité interdite de Pékin. Les nombreuses dans ce pays ont détruit beaucoup de son patrimoine culturel. Ce n'est que depuis 1990 que le gouvernement s'intéresse à la préservation des sites historiques. La citadelle est inscrite au patrimoine de l'humanité depuis 1993, ce qui encourage plusieurs pays réunis sous l'égide de l'Unesco, à entreprendre ou financer sa restauration.

Nous partons pour Hoi An, un autre incontournable du Vietnam. Avant d'y arriver, il faudra traverser une chaîne de montagnes imposante, séparant la mer de Chine du Laos. Nous pénétrons dans la région du royaume disparu du Champa.

Danang

Arrivées à Danang, c'est l'émotion. En effet, cette ville d'un million d'habitants, sur le bord de la mer est la quatrième ville du pays. C'est aussi un port international. C'est ici que sont débarqués les 3 500 premiers marines américains, en février 1963. On se croirait sur une plage du New Jersey! On ne peut que s'imaginer ce que ces jeunes américains ont ressenti en débarquant à Danang. Quoique le bord de mer soit splendide, tout au fond, les montagnes sont impressionnantes. C'est d'ailleurs dans ces montagnes que l'on peut visiter aujourd'hui la montagne de marbre. À première vue, ce pays présentait des similitudes avec le leur, mais plus ces jeunes marines avançaient, plus l'inquiétude devait les gagner, en observant les regards impénétrables de ce peuple et les façons de vivre, comme de cultiver, tellement différentes de celles des États-Unis.

Hoi An

En route vers Hoi An, nous longeons la mer et c'est une suite de construction d'hôtels de chaînes américaines qui défilent devant nous. C'est la célèbre «China Beach» où tant de marines américains venaient se reposer en permission. On y verra nos premières barques rondes traditionnelles des pêcheurs locaux en bambou tressé, constituant vraiment une curiosité pour nous.

À l'arrivée à Hoi An, c'est le retour sur le Vietnam du passé. Cette ville portuaire est charmante et la restauration de sa partie historique nous permet de mieux comprendre la culture et le mode de vie vietnamien. Hoi An, c'est la ville de la soie.

La guerre a peu touché Hoi An car elle était déjà devenue une ville modeste après que les français lui eu préféré Danang dès 1850. Jusqu'en 1995, la petite ville de moins de 100 000 habitants était un village de pêche. Aujourd'hui 80% de la population vit du tourisme. L'Unesco a lancé un vaste programme de restauration au début des années 1980, ce qui a permis de sauver la ville. En contrepartie, l'affluence touristique lui a fait perdre beaucoup de son charme passé. La

Le Vietnam, un pays à visiter maintenant

ville de Hoi An est belle et intègre toutes les influences subies par le Vietnam au fil du temps. C'est à Hoi An qu'il faut acheter la soie et les boutiques ont toutes des tailleurs ou des ouvrières qualifiées.

Durant ce séjour à Hoi An nous sommes allées à My Son, le site sacré du culte Champa. Alors que Hoi An a à peine été touchée par la guerre, My Son semble avoir eu sa part de dégâts. C'est dans cette région qu'a eu lieu l'un des plus tragiques épisodes de la guerre du Vietnam: le massacre de My Lai. Tout le monde se souvient de cette photo d'un photographe de l'armée américaine montrant une fillette, courant nue en pleurs, avec un mur de feu derrière elle. C'est une région qui a beaucoup souffert.

Nha Trang

Les infrastructures routières de Nha Trang sont très modernes. Nha Trang est semblable à la côte de la Floride entre Miami et Fort Lauderdale: des hôtels de luxe, des condominiums en construction des restaurants modernes. La spécialité locale est la perle de la mer de Chine. La cueillette des nids d'hirondelles est une activité également importante ici. Les nids d'hirondelles, que nous n'avons pas goûtés, sont un délice de la cuisine vietnamienne. On construit d'ailleurs des montagnes artificielles pour attirer les hirondelles et en récupérer les nids. En plus de son intérêt touristique, Nha Trang est un important centre militaire. En partant de Nha Trang nous traversons la région des hauts plateaux. On y produit du café, de la canne à sucre et du poivre, entre autres. On est riche ici et cela se voit par les maisons plus grandes et plus luxueuses. Le long de la route on peut voir le poivre ou le café sécher sur le bord du chemin.

On trouve dans cette région les plus beaux paysages du Vietnam. Nos visites sont surtout pour admirer la nature ici, en ce sens que nous visitons des forêts, des chutes où il faut descendre à pieds sur 15 mètres de haut. Nous traversons des ponts suspendus, nous observons des crocodiles, des singes, et des pythons heureusement en cage.



Des milliers de motocyclettes et de scooters sillonnent les rues des grandes villes du Vietnam.

Le lendemain, c'est la visite d'une réserve naturelle de Yok Don à la frontière cambodgienne. Les routes sont très difficiles pour s'y rendre, mais à l'arrivée c'est une autre découverte culturelle. Les ethnies ici sont de religion protestante, ce qui est plutôt étonnant.

Nous commençons à clarifier un peu l'organisation politique de ce pays. Seulement 5 à 8 % de la population est membre du parti communiste. N'est pas membre du parti communiste qui veut. Il faut avoir un passé ou un lien familial avec quelqu'un qui est membre. Cela peut prendre 3 à 5 ans avant d'être accepté comme membre du parti. Il y a un secrétaire du parti communiste par province et la personne la plus importante du pays n'est pas le Président mais bien le Secrétaire général du parti communiste. On les appelle les «aristocrates rouges». Ici, pour avoir une fonction officielle, il ne faut ni déclarer ni pratiquer une religion. D'ailleurs, il ne faut parler ni religion ni politique au Vietnam si on veut vivre en paix.

Dalat

Cette station météorologique en altitude jouit d'un climat fort agréable. C'est la ville du printemps perpétuel. C'est aussi la ville surnommée le «petit Paris». La route pour s'y rendre est difficile mais Dalat est, depuis l'époque française, le lieu de prédilection des riches Saïgonnais. C'est une région agricole riche où la population est catholique. En route, nous découvrons les plantations d'hévéas et apprenons que tous les jours, des femmes

Le Vietnam, un pays à visiter maintenant

cueillent le précieux liquide blanc (le latex) qui deviendra le caoutchouc. C'est une récolte qui ressemble à celle du sirop d'érable. Notre visite de cette région est passionnante.

Ho Chi Minh Ville

En arrivant, le recours à l'appellation Saigon plutôt que Ho Chi Minh ville attire tout de suite la sympathie. Saigon c'est une ville de 8 millions d'habitants. Des milliers de motos (5 millions), scooters, voitures, autobus, et ambulances tentent de se frayer un chemin. Étonnamment, on ne klaxonne pratiquement pas. Le rythme est lent, mais serré. Les avenues sont larges et séparées par des bornes indiquant d'un côté la voie réservée aux voitures et de l'autre, celle réservée aux motos.

Notre visite de Saigon nous permet de revivre l'histoire récente de la ville, notamment les guerres. Le palais de l'Unification datant de 1878 est intéressant. Les Américains ont reconstruit ce palais à leur arrivée ici. Ils en avaient fait leur centre des opérations au sous-sol, véritable centre nerveux militaire. D'ailleurs à leur départ on a découvert des micros partout dans le palais, même dans les colonnes de granit!

Durant notre séjour à Saigon, nous irons visiter les célèbres tunnels Viêt-cong. Les Vietnamiens ont creusé ces kilomètres de tunnels pour poursuivre leurs guérillas dès l'occupation française. Ces tunnels sont très étroits: 80 cm sur 80 cm. Les Vietnamiens y pénétraient délicatement et de justesse. Aujourd'hui, il a fallu creuser un tunnel plus large pour permettre aux touristes de faire l'expérience, à mon avis terrorisante, de circuler à quatre pattes dans ces tunnels.

Une visite d'une journée dans le Delta du Mékong ramène à la mémoire toute la littérature de Marguerite Duras. En arrivant, on a l'impression de connaître les lieux. Néanmoins il fait moins chaud que dans les descriptions de Marguerite Duras. C'est peut-être à cause de la période de l'année. Le Mékong c'est le grand fleuve d'Indochine, reconnu pour ses crues importantes. Le delta du Mékong est étonnamment peuplé. On

compterait 16 millions d'habitants vietnamiens ici. Nous montons dans une barque pour effectuer une visite de ce delta. On y voit une activité très grande et pas seulement touristique. On voit beaucoup de barges remplies de sable destiné à la construction. Il y a plusieurs barrages hydroélectriques sur le Mékong: trois en Chine, et plusieurs autres en construction aussi au Laos et au Cambodge. Cela cause des conflits fréquents. La Commission de la rivière Mékong regroupe les quatre membres que sont le Cambodge, le Laos, la Thaïlande et le Vietnam. Tous ces pays sont aux prises avec l'équilibre fragile d'une croissance économique, d'une protection de l'environnement et de la subsistance des populations locales. Dans le cas du Mékong, la décision de chacun des membres risque d'affecter sérieusement la vie de la population des autres, d'où les nombreux délais. Les derniers jours de notre périple vietnamien se déroulent à Mui Né, une station balnéaire à 200 km environ à l'est de Saigon. C'est un endroit magnifique où les nombreuses dunes de sable parsemées de pins et la mer juste à côté, offrent un paysage merveilleux.

Si on veut découvrir le Vietnam, il faut s'égarer du circuit traditionnel qui, à notre avis limite la compréhension de la complexité de la vie de ce pays. Nous avons l'impression de terminer une découverte d'un pays qui ne sera plus le même demain car à chaque jour ce pays est bousculé par les pressions du modernisme et les besoins de ce peuple jeune et vaillant. Il faut faire vite si nous voulons en connaître et en comprendre l'histoire.

Rita Dionne-Marsolais

Députée de Rosemont (1994-2008)

Photos :
Lucie Papineau
Députée de Prévost (1997-2007)

Références:
1. Vietnam, Guide Vert Michelin, 2011
2. Vietnam, Lonely Planet, 9e édition, français
3. Vietnam, Bibliothèque du voyageur
Gallimard, 1999

[On peut lire le récit complet de ce voyage sur le site Internet de Rita-Dionne-Marsolais : **ritadionne-marsolais.com**](#)

Les fonds d'archives de parlementaires de l'Assemblée nationale en constante croissance



Marise Falardeau

Les archives de l'Assemblée nationale forment un ensemble documentaire témoignant de façon éloquente des activités parlementaires de l'institution depuis 1867. De cet ensemble, sont exclus les documents générés ou reçus par les députés dans le cadre de leur fonction, puisqu'en vertu de la Loi sur les archives, ces documents sont considérés comme étant des archives privées. Par conséquent, l'Assemblée a généralement concentré ses activités d'archivage vers ses documents administratifs, bien qu'elle ait acquis quelques fonds privés au courant des années 80.

C'est toutefois en 2001 que la Bibliothèque de l'Assemblée s'est officiellement vue confier le mandat d'acquérir des fonds d'archives privées provenant d'anciens parlementaires afin d'élargir les horizons de son patrimoine documentaire. Dans cette foulée, l'Assemblée nationale et Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BANQ) signaient, en 2003,

le *Protocole d'entente sur les archives des membres de l'Assemblée nationale et du Conseil législatif* en vue de concerter leurs efforts quant à la collecte et la sauvegarde des fonds d'archives de députés québécois. À l'aube du 10^e anniversaire de cette entente, la Section de la gestion des documents et des archives de l'Assemblée propose, dans cet article, un portrait d'ensemble des fonds d'archives de parlementaires acquis par notre institution.

Bilan général

À l'heure actuelle, l'Assemblée nationale possède 34 fonds d'archives privées dont 26 fonds de parlementaires. Les huit autres fonds sont notamment en lien avec la Tribune de la presse, le lieutenant-gouverneur et la gestion administrative de l'Assemblée. Outre ces 34 fonds d'archives, l'Assemblée possède quatre collections de documents textuels et iconographiques relatifs à la politique québécoise, soit 1,6 kilomètre linéaire d'archives institutionnelles et différentes collections d'objets patrimoniaux. Toutefois, l'analyse qui suit portera uniquement sur les 26 fonds de parlementaires, puisqu'il s'agit du principal mandat d'acquisition de l'Assemblée.

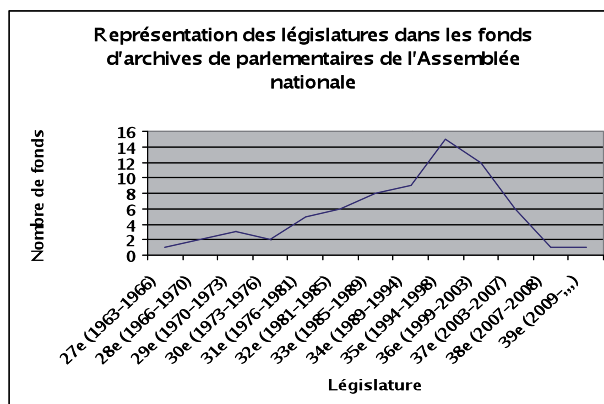
Liste des fonds et collections de l'Assemblée nationale

P1 Fonds Louis-Philippe Lacroix	P15 Fonds Denise Carrier-Perreault	P29 Fonds Albert Khelfa
P2 Fonds Jérôme Proulx	P16 Fonds Raymond Brouillet	P33 Fonds Mario Dumont
P3 Fonds Jean-Paul Champagne	P17 Fonds Lucien Lemieux	P34 Fonds Lévis Brien
P4 Fonds Antoine Drolet	P18 Fonds André Beaulieu	P37 Fonds Claude Lachance
P5 Fonds Guy Bisaillon	P19 Fonds Gilles Lesage	P43 Fonds Tribune de la presse
P6 Fonds Christiane Pelchat	P20 Fonds Russell Williams	P45 Fonds Michèle Lamarche
P7 Fonds Jacques Chagnon	P22 Fonds Henry Georges Carroll	P46 Fonds Lisa Balfour Bowen
P8 Fonds Maurice Richard	P23 Fonds Élie Fallu	P48 Fonds Jean-Marie Nadeau
P9 Fonds Danielle Doyer	P24 Fonds André Gaulin	C5 Collection Michel Lévesque
P10 Fonds François Beaulne	P25 Fonds Jean-Guy Larivière	C6 Collection Aline Cloutier
P12 Fonds Réal Gauvin	P26 Fonds Solange Charest	C7 Collection Partis politiques
P13 Fonds Jean-Pierre Charbonneau	P27 Fonds Hélène Robert	C8 Collection Yves Beauregard
P14 Fonds Jean-Claude Gobé	P28 Fonds Diane Leblanc	

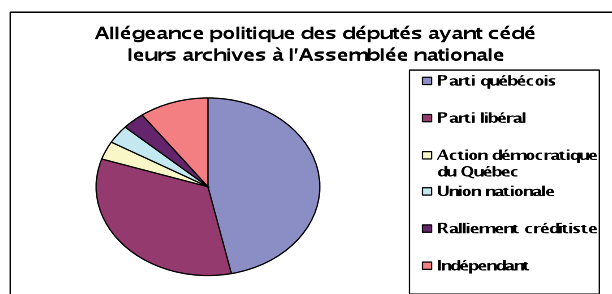
Périodes historiques couvertes dans les fonds acquis

L'objectif de l'acquisition de fonds d'archives de parlementaires étant d'avoir un aperçu global de l'évolution des activités du député à travers le temps, il est intéressant de comparer les époques historiques couvertes par les documents contenus dans nos acquisitions. Pour ce faire, nous avons recueilli les dates de députation des élus ayant cédé leurs archives à l'Assemblée, ces dates de députation étant généralement corollaires aux dates des documents contenus dans leur fonds. Ainsi, on remarque que la période couverte par nos acquisitions touche directement la deuxième moitié du 20^e siècle et le début du 21^e siècle. Les dates extrêmes de députation des parlementaires ayant cédé leurs archives s'étend donc de 1962 à 2009; notre fonds le plus ancien étant celui du député libéral des Îles-de-la-Madeleine, Louis-Philippe Lacroix (1962-1976), alors que le plus récent est celui de Mario Dumont, député adéquiste de Rivière-du-Loup (1994- 2009).

Le graphique ci-dessous démontre cependant une représentation inégale des législatures concernées par nos acquisitions puisque peu de nos fonds témoignent de la période antérieure aux années 80. En contrepartie, la période allant de 1985 à 2007 est largement documentée. Ceci s'explique notamment par l'effet positif du protocole d'entente signé en 2003. On remarque que, suite à la signature du protocole et aux efforts d'encouragement à la donation déployés depuis 2003, bon nombre de députés ont fait don de leurs archives en quittant la vie politique. La faible représentation de la 38^e et de la 39^e législature dans nos fonds s'explique par le fait que plusieurs députés élus en 2007 et 2009 sont toujours en fonction.



Allégeance partisane et région administrative des donateurs



En ce qui concerne la représentation des formations politiques dans nos fonds d'archives, elle est principalement partagée entre le Parti québécois et le Parti libéral, puisque quatorze de nos fonds proviennent de députés péquistes et dix de libéraux. L'Assemblée possède également un fonds d'adéquiste, un d'unioniste, un de créditiste et trois de députés indépendants¹.

Les régions administratives sont également variablement représentées avec une tendance plus forte pour la Montérégie, suivie de Chaudières-Appalaches, des Laurentides et de Montréal. Il est à noter que seulement deux des 17 régions administratives du Québec n'ont aucune représentation dans nos fonds d'archives, soient la Côte-Nord et le Nord-du-Québec.

¹ Les députés ayant eu différentes allégeances au cours de leur mandat ont été associés à plusieurs partis, ce qui explique l'écart entre le nombre total de fonds de parlementaires et le nombre d'allégeances politiques.

Région administrative des circonscriptions électorales représentées par les députés ayant cédé leurs archives à l'Assemblée nationale²

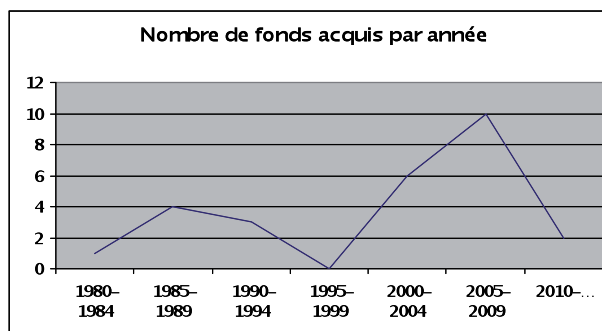
Région administrative	Nombre de fonds
Montérégie	6
Chaudière-Appalaches	4
Laurentides	4
Montréal	4
Bas-Saint-Laurent	3
Capitale-Nationale	3
Lanaudière	3
Abitibi-Témiscamingue	1
Centre-du-Québec	1
Estrie	1
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	1
Laval	1
Mauricie	1
Outaouais	1

Il est à noter que depuis l'entrée en vigueur du protocole d'entente, l'Assemblée nationale accentue son champ d'acquisition vers les fonds de députés ayant exercé des fonctions parlementaires alors que BANQ privilégie l'acquisition de fonds de députés ayant occupé des fonctions ministérielles. De même, nous favorisons la donation des fonds de députés n'ayant exercé aucune fonction parlementaire ou ministérielle aux centres d'archives régionaux puisque ces documents seront davantage susceptibles d'être mis en valeur au sein de la région pour laquelle le député a été le représentant. La répartition équitable des régions administratives, tout comme l'allégeance politique, ne sont donc pas des critères de la politique d'acquisition de l'Assemblée.

Évolution des acquisitions de fonds d'archives de parlementaires

Ce dernier graphique offre un aperçu général de nos acquisitions d'archives de parlementaires depuis le début des années 80. On peut y voir qu'avant la signature du protocole, l'Assemblée avait acquis huit fonds de

parlementaires sur une période de 20 ans, soit de 1982 à 2002. À partir de 2003, les donations font un bond. En effet, l'Assemblée acquiert 18 fonds en 10 ans, ce qui est plus du double d'acquisition sur une période deux fois plus courte³. La tendance décroissante de la courbe est normale et s'explique par le fait qu'il est rare d'acquérir des documents récents, les députés préférant quitter leur fonction avant de procéder à la donation de leurs archives. Il est à noter que plusieurs fonds sont présentement en dépôt en vue d'une future donation. Ils ne sont pas comptabilisés dans la présente analyse, mais doivent être soulignés puisqu'ils permettront à la courbe de reprendre sa tendance croissante.



Ce bref survol nous permet donc de constater que les donations de fonds d'archives de parlementaires sont en progression et que, si la tendance se maintient, cet ensemble documentaire permettra d'offrir une vue globale et constante du parlementarisme québécois depuis le début des années 60. Bien que nos activités de sensibilisation à la sauvegarde et la mise en valeur des archives de parlementaires soient relativement récentes, nous pouvons dresser un bilan positif du travail accompli et souhaiter que cet enthousiasme de la part des députés à l'importance de la préservation de leur patrimoine documentaire se poursuive et nous permette d'enrichir davantage nos fonds et collections d'archives.

Marise Falardeau
Archiviste

Direction de la Bibliothèque de l'Assemblée nationale

² L'écart entre le nombre de régions administratives représentées et le nombre de fonds est dû au fait que certaines circonscriptions se trouvent dans deux régions administratives. De plus, certains députés ont représenté des circonscriptions dont les frontières ont été modifiées au fil du temps.

³ Il est à noter que ce calcul ne tient pas compte des acquisitions qui ont été transférées à BANQ en vertu des champs d'acquisition respectifs de chaque institution.

Le Fonds Jean-Marie Nadeau : une boîte très riche en histoire

Le parcours historique des documents d'archives est parfois tortueux. Certains documents, plus souvent qu'autrement, disparaissent et sont malencontreusement détruits au fil du temps. D'autres ont toutefois la chance d'être conservés dans leur intégralité, dans des conditions idéales et peuvent alors faire partie du patrimoine documentaire québécois préservé. Mais, il y a également ces boîtes de documents qui tombent dans l'oubli tout en survivant au passage du temps et qui, par hasard, un jour, refont surface. C'est le cas du fonds Jean-Marie Nadeau.

En 2008, alors que la Section de la gestion des documents et des archives procédait au traitement des archives d'une des unités administratives de l'Assemblée nationale, une boîte portant la mention *Jean-Marie Nadeau* a été trouvée à travers de nombreuses boîtes qui n'avaient aucun lien avec ce militant libéral. Faute de ressources et de temps, la boîte a été mise de côté jusqu'en 2011, où nous avons procédé au traitement de ces dossiers qui se sont avérés d'une richesse imprévue. Les quelques centimètres linéaires de documents textuels contenus dans ce fonds témoignent d'une façon éloquente de la réorganisation des idées et de la structure du Parti libéral du Québec sous la présidence de Georges-Émile Lapalme et de Jean Lesage pendant les années 50. Le fonds contient des informations concernant les congrès du parti, l'élaboration de programmes, les stratégies et les fraudes électorales ainsi que plusieurs notes et analyses personnelles de Jean-Marie Nadeau relatives à la politique provinciale et au gouvernement unioniste de Duplessis.

Rappelons que Jean-Marie Nadeau, avocat et professeur, a joué un rôle essentiel au sein du Parti libéral des années 50. D'abord défait dans Rouville à l'élection de 1948, il sera ensuite candidat à la direction du Parti libéral provincial à l'occasion du congrès du parti en mai 1950. Il se désistera au profit de Georges-Émile Lapalme qui sera élu par proclamation. Jean-Marie Nadeau restera toutefois

un joueur actif au sein du parti, notamment à titre de président de la Commission politique de 1952 jusqu'à son décès, dans un accident de la route, en 1960.

Le décès soudain de M. Nadeau est l'une des pistes qui pourrait expliquer la présence de ses documents dans les archives de l'Assemblée. On peut présumer qu'à cette époque, certains dossiers de Jean-Marie Nadeau se trouvaient dans des bureaux de députés libéraux et, qu'à la suite de son décès, la boîte a été intégrée par erreur aux documents de l'Assemblée. Il est donc difficile de comprendre le cheminement de cette boîte depuis 1960 jusqu'à aujourd'hui, mais l'essentiel est que ce fonds soit maintenant repérable et accessible, nous offrant ainsi un éclairage sur une époque particulièrement effervescente du Parti libéral du Québec.

Mosaïque des parlementaires de 1890

La mosaïque des parlementaires de l'Assemblée législative du gouvernement d'Honoré Mercier, jusqu'ici inconnue par l'Assemblée nationale, a été repérée dans



Fonds Joseph-Eudore Le May - Centre d'archives du Saguenay-Lac-Saint-Jean de Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Le Fonds Jean-Marie Nadeau : une boîte très riche en histoire

le fonds d'archives de Joseph-Eudore Le May au Centre d'archives du Saguenay-Lac-Saint-Jean de Bibliothèque et Archives nationales du Québec. Joseph-Eudore Le May est le fils de Pamphile Le May, conservateur de la Bibliothèque de la législature de 1867 à 1892, et il aurait fait l'apprentissage de la photographie auprès de Marc-Alfred Montminy, fondateur du studio Montminy & cie. Cette mosaïque de 1890, de même que celles de 1892 à 1927, ont d'ailleurs été réalisées par Montminy & cie. Il s'agit donc de la plus ancienne mosaïque des parlementaires québécois connue jusqu'à ce jour.

Ébauche du Règlement annoté de l'Assemblée législative de 1941



Collection Assemblée nationale – Photo : Christian Chevalier

En novembre 1994, l'Assemblée nationale a acquis l'ébauche du **Règlement annoté de l'Assemblée législative** de Louis-Philippe Geoffrion, greffier de l'Assemblée. Il s'agit de l'édition de 1915, édition intercalée de pages blanches sur lesquelles M. Geoffrion a rédigé des annotations manuscrites en vue de la publication du Règlement de 1941. Ce manuscrit a été donné à l'Assemblée nationale par Arthur Geoffrion, fils de Louis-Philippe Geoffrion.

Film promotionnel du député Joseph-Théophile Larochelle

Ce film 8 mm noir et blanc muet, datant de 1939, témoigne du rôle du député unioniste Joseph-Théophile Larochelle à titre de représentant de la circonscription de Lévis. Divisé en 25 thèmes, le film présente un aperçu des travaux réalisés sur la rive-sud de Québec vers la fin des années 30. Il est possible de visionner le film en visitant l'exposition virtuelle **Sur les traces des députés** disponible sur le site de l'Assemblée nationale à l'adresse suivante :

<http://www.bibliotheque.assnat.qc.ca/expositionsvirtuelles/>

Exposition virtuelle Sur les traces des députés

Inaugurée en 2009 à l'occasion de la Journée du livre politique au Québec, l'exposition **Sur les traces des députés** est maintenant disponible en ligne sur le site de l'Assemblée nationale à l'adresse suivante : <http://www.bibliotheque.assnat.qc.ca/expositionsvirtuelles/>. Cette exposition met en valeur le patrimoine archivistique de parlementaires québécois à l'aide de documents, anciens et récents, qui montrent les différentes facettes de leur travail. Ainsi, elle vous entraîne sur les principales étapes du parcours politique des députés.

Marise Falardeau

Archiviste

Direction de la Bibliothèque de l'Assemblée nationale

Quatre nouveaux témoignages à Mémoires de députés

Dès les premiers jours du mois de septembre, la série *Mémoires de députés* présentera quatre nouveaux témoignages, soient ceux des députés **Gil Rémillard** (Jean-Talon, 1985-1994), **Jacques Léonard** (Laurentides-Labelle, 1976-1981 et Labelle, 1985-2001), **Francis Dufour** (Jonquière, 1985-1996) et **Raymond Brouillet** (Chauveau, 1981-1985 et 1994-2003).

Au cours des derniers mois, sept anciens collègues ont participé à cette sixième saison de *Mémoires de députés*.

Les émissions, d'une durée de 30 minutes, sont diffusées les dimanches à 19h00 sur les ondes du Canal de l'Assemblée nationale et en reprise les lundis à 20h00. Elles sont aussi accessibles, dès le lundi suivant leur première diffusion, sur le site Internet de l'Assemblée nationale à l'adresse <http://www.assnat.qc.ca/memoires>

Depuis six années, la série *Mémoires de députés* donne la parole à un ancien parlementaire québécoise qui commente avec sensibilité et humour des épisodes mémorables de sa carrière. Cette série est entièrement réalisée par une équipe de l'Assemblée nationale, en collaboration avec le journaliste Gilles Morin, correspondant parlementaire à Québec durant plus de 30 ans et avec l'Amicale des anciens parlementaires du Québec.

Source : Stéphanie Giroux, chargée de projet
Direction de la diffusion des débats
Assemblée nationale du Québec



Cécile Vermette

Dans son entrevue, **Cécile Vermette** (Marie-Victorin, 1985-2007) raconte ses vingt-trois années à l'Assemblée nationale, soit une des plus longues carrières en politique pour une femme. Elle est reconnue comme une députée dévouée pour ses concitoyens, ce qui lui permet de gagner aisément ses élections. Après avoir assisté au départ de cinq chefs, elle avoue être venue à bout de sa passion et de ses convictions. Elle s'implique maintenant dans divers organismes dont l'Amicale des anciens parlementaires du Québec, dont elle est présidente, de même qu'à la Fondation des parlementaires québécois – Cultures à partager.

Ministre de l'Environnement dans le cabinet Bourassa, **Clifford Lincoln** (Nelligan, 1981-1989) est l'instigateur de l'emblème aviaire du Québec, le harfang des neiges. Il fait adopter une foule de politiques visant



Clifford Lincoln

la préservation de la nature. Parmi celles-ci, on songe aux législations sur la régulation des pesticides, la pollution agricole, la gestion des matières résiduelles ainsi que la protection et l'aménagement des cours d'eau. Il est aussi à l'origine de la première loi antitabac. En 1988, l'incendie dans un entrepôt de BPC, à Saint-Basile-le-Grand, constitue pour lui une dure période à la tête de ce ministère

CALENDRIER DE DIFFUSION DE MÉMOIRES DE DÉPUTÉS - 6^e SAISON

Invité	Circonscription	Formation politique	Nombre d'émissions	Dates de diffusion
Gil Rémillard	Jean-Talon 1985-1994	PLQ	6	2, 9, 16, 23, 30 septembre et 7 octobre 2012
Jacques Léonard	Laurentides-Labelle Labelle 1976-1985 1989-2001	PQ et Ind.	4	14, 21, 28 octobre et 4 novembre 2012
Francis Dufour	Jonquière 1985-1996	PQ	2	11 et 18 novembre 2012
Raymond Brouillet	Chauveau 1981-1985 et 1994-2003	PQ	3	25 novembre, 2 et 9 décembre 2012

Mémoires de députés



William Cusano

En 26 ans de vie parlementaire, **Guy Chevette (Joliette, 1976-2002)** a fait sa marque en assumant de nombreuses responsabilités ministérielles ainsi que les fonctions de whip, leader et chef de l'opposition officielle par intérim, à la suite de la démission de Pierre Marc Johnson, en 1987. Parcs nationaux, développement régional, relations avec les autochtones et virage à droite sur un feu rouge ne sont là que quelques dossiers traités par M. Chevette durant sa longue carrière.



Guy Chevette



Matthias Rioux

Arrivé dans le milieu syndical par sa profession d'enseignant, **Matthias Rioux (Matane, 1994-2003)** est surtout connu pour ses années à la barre d'émissions radiophoniques et télévisuelles. Candidat du Parti québécois à l'élection de 1994, il affirme faire le saut en politique en raison de la force de ses convictions, et non pour y faire carrière. Il est d'abord nommé délégué régional, nouvelle fonction créée par Jacques Parizeau afin d'améliorer la décentralisation de l'État tout en permettant de rassembler des appuis

Au cours de sa carrière, **William Cusano (Viau, 1981-2007)** occupe différentes fonctions, dont celles de whip en chef du gouvernement et de vice-président de l'Assemblée nationale.

L'implantation d'un nouvel horaire des travaux parlementaires et la participation de l'ensemble des députés au processus législatif sont des dossiers auxquels il contribue grandement. En 1992, il subit une transplantation du cœur sans laquelle les cardiologues ne lui donneraient que peu de temps à vivre. Il se fait ensuite le devoir de promouvoir le don d'organes en présentant deux projets de loi et en créant sa propre fondation, la Fondation William Cusano : la vie en héritage.

régionaux en vue du référendum de 1995. Il occupera le poste de ministre du Travail dans le gouvernement de Lucien Bouchard.

Avocat et procureur à Montréal, **Harry Blank (Montréal-Saint-Louis, 1960-1966 et Saint-Louis, 1966-1985)** est jusqu'aux élections de 1966, le seul député d'origine juive élu à l'Assemblée nationale.



Harry Blank

Il sera le principal instigateur de la première législation offrant une compensation financière aux victimes d'actes criminels. Vice-président de l'Assemblée nationale de 1973 à 1976. À la demande du premier ministre Robert Bourassa, il cède son siège à un autre candidat libéral en 1985 et se présentera comme député indépendant. À la suite de cette défaite de 1985, il se consacrera entièrement à la pratique du droit.



Richard Guay

Adjoint parlementaire, puis leader parlementaire adjoint, **Richard Guay (Taschereau, 1976-1985)** fait sa marque comme président de l'Assemblée nationale. De 1983 à 1985, il fait adopter à l'unanimité une proposition de réforme parlementaire, souhaitant ainsi établir un équilibre entre les pouvoirs législatif et exécutif. Cette réforme permet un meilleur contrôle de l'administration publique et oblige le gouvernement à rendre des comptes. Les commissions parlementaires bénéficient, quant à elles, de pouvoirs élargis, dont la liberté de se réunir à leur gré, de tenir des consultations et de choisir elles-mêmes leurs orientations. Au cœur du 100^e anniversaire de l'hôtel du Parlement, il fait effectuer des travaux de restauration de l'édifice afin de mettre en valeur sa splendeur tout en modernisant les lieux et en les rendant fonctionnels. C'est Richard Guay qui occupe le poste de président lors de la fusillade du 8 mai 1984. Ce triste événement marque le début d'une nouvelle ère sur le plan de la sécurité au parlement.

En deuxième lecture

Il est de plus en plus fréquent que les médias écrits publient des articles sur un ancien parlementaire, la plupart du temps sous la forme d'un portrait relatant la carrière, mais surtout les nouvelles passions de l'ancien élu. Parfois ces articles échappent à notre œil et à notre vigilance et c'est pourquoi le Bulletin de l'Amicale initie cette toute nouvelle chronique intitulée simplement *En deuxième lecture*.

Dans ce numéro, grâce à l'aimable autorisation du journal *Le Soleil*, nous reproduisons l'article du journaliste Frédéric Denoncourt, un article publié dans le quotidien de *Le Soleil* le 20 août 2011.

Denis Vaugeois : le porte étendard de la culture

Lauréat : Denis Vaugeois

Occasion : L'Université Laval lui a décerné un doctorat honoris causa pour sa contribution au développement de la société québécoise.

Quand il a appris que l'Université Laval lui décernait un doctorat honoris causa, Denis Vaugeois a réfléchi au discours qu'il allait devoir prononcer devant les nouveaux diplômés. L'auteur de plusieurs ouvrages historiques sur le Québec voulait livrer un message fort. «J'ai rédigé un discours où je réglais mes comptes avec la société. Je parlais de l'Irak, de l'Afghanistan...»

Le texte final, à fort contenu politique, est incisif et structuré. Or, le 18 juin quand vient le moment de prendre la parole lors de la cérémonie de collation des grades et qu'il aperçoit sa famille dans l'assistance, le docteur en histoire est submergé par l'émotion. «J'avais un texte dans ma poche, des études en lettres, mais je ne savais plus quoi dire.»

Denis Vaugeois ne lira jamais le texte qu'il a préparé. Devant les nouveaux diplômés pendus à ses lèvres, il improvise : «Je veux vous dire à quel point la société compte sur vous. Le moment est venu pour la culture de jouer pleinement son rôle. L'avenir repose sur la création, l'imagination et la solidarité. Et si on s'en sort, ce sera grâce à vous.» C'est l'ovation.

Ce n'est pas d'hier que cet ancien ministre des Affaires culturelles dans le gouvernement de René Lévesque martèle que la culture a un rôle central à jouer dans la société. Dès son entrée au cabinet en 1978, le cofondateur

des éditions du Boréal établit clairement ses priorités. «Il fallait prolonger l'école en développant des lieux d'éducation populaire. J'avais voyagé et découvert l'importance des musées et des bibliothèques. Or, on constatait ici un déficit terrible à ce chapitre. C'était le désert.»

À la fin des années 70, il n'y avait pas de bibliothèque publique à Québec, rappelle Denis Vaugeois, et une seule à Sainte-Foy. «À Montréal, on n'avait que la bibliothèque centrale sur la rue Sherbrooke et des dépôts de livres éparpillés.»

Plaidoyer pour la culture

Lors d'un voyage à Toronto en 1978, il convainc René Lévesque d'aller visiter la bibliothèque métropolitaine et le Royal Ontario Museum. «À l'époque, Toronto possédait une soixantaine de grosses bibliothèques publiques. L'écart avec nous était majeur. Et dire qu'au Québec, on pense souvent qu'on a le monopole de la culture et que les Anglais ne sont que des matérialistes qui ne pensent qu'à l'argent.»

Durant son passage comme ministre de 1978 à 1981, Vaugeois contribuera à mettre en place un réseau de bibliothèques publiques partout au Québec. C'est sous son mandat qu'on lance les projets de la bibliothèque Gabrielle-Roy et du Musée de la civilisation.



Denis Vaugeois

En 1981, il se brouille avec René Lévesque, qui l'expulse du cabinet. Il quitte la politique en 1985 pour renouer avec sa passion première : les livres. En 1988, il fonde les éditions du Septentrion. «J'avais tout abandonné pour entrer en politique.»

Aujourd'hui, il persiste à croire que la culture est «une valeur sûre» qui mérite d'être défendue. «Harper nous a fait mal avec ses coupures dans les tournées à l'étranger. Il est prêt à acheter des F-35 à coups de milliards pour faire des économies de bouts de chandelle en culture.»

Il s'inquiète comme plusieurs du «drame du décrochage scolaire» et de l'avenir du français à Montréal avec l'exode des francophones vers la banlieue. «Dans plusieurs écoles, il n'y a plus de noyau intégrateur.»

Il se réjouit néanmoins de l'ouverture grandissante de la société québécoise. «Nous sommes une société naturellement inclusive. Les immigrants débarquent, et on s'approprie leur culture. Leur musique devient notre musique. On fête la Saint-Jean autour d'un méchoui, faut le faire!»

Frédéric Denoncourt
Le Soleil

Précision : Dans notre dernière édition, l'article du quotidien *Le Nouvelliste* (20 décembre 2010) sur notre collègue Jean-Pierre Jolivet était bien sous la signature de la journaliste Isabelle Légaré.

De Crémazie à Garneau : trois générations de la poésie québécoise



André Gaulin

Qu'on le veuille ou pas, la poésie québécoise est intimement liée à l'histoire. Les trois noms que j'ai retenus pour faire trois ponctions dans cette poésie franchissent son évolution par étapes forcées. Octave Crémazie, Émile Nelligan et Hector de Saint-Denys Garneau sont trois balises importantes

de la poésie du Québec, trois poètes qu'on a tour à tour considérés comme exprimant quelque chose de l'âme nationale ou du paysage. Trois poètes, trois destins. Pourquoi à travers les courants poétiques avoir choisi ceux-là ? D'une part, parce que les trois ont été reconnus comme des poètes signalétiques. Mais, raison peu évoquée, chacun des trois a été édité, en tout ou en partie, par le soin de tierces personnes. Et ce sera aussi le cas de Gaston Miron, édité par ses amis en 1970.

D'abord Octave Crémazie (1827-1879), poète exilé

Né à Québec en 1827, Crémazie meurt en France en 1879, y étant exilé depuis 1862, sous le nom d'emprunt de Jules Fontaine. Il n'a pu revenir au Canada, ayant dû le fuir afin d'éviter la prison pour dettes. Protégé par le libraire parisien Hector Bossange qui a épousé la montréalaise Julie Fabre, il travaille pour ce couple ami, ce qui adoucira son exil. Il vit surtout à Paris où il tiendra son «Journal du siège de Paris» sous la Commune, faute de pouvoir alors écrire aux siens. Plutôt dolent, il meurt au Havre à 51 ans, y ayant été enterré de façon anonyme. Étrange destinée pour celui qui écrivait dès janvier 1858 : «Heureux qui le connaît, plus heureux qui l'habite, ° Et, ne quittant jamais pour chercher d'autres cieux ° Les rives du grand fleuve où le bonheur l'invite, ° Sait vivre et sait mourir où dorment ses aïeux!» («le Canada»).

Au moment où intervient Crémazie comme poète dans son pays, la littérature du Québec est très jeune. Les recueils, peu nombreux, paraissent à la suite de sous-

criptions publiques. Il y a bien les journaux, nombreux et éphémères, qui publient de la poésie et Crémazie s'amusera de ceux qui se croient trop facilement consacrés poètes pour autant. C'est par ce biais que Crémazie commence toutefois à se faire connaître, par des poèmes de circonstances, le nouvel an par exemple, mais il se détache de la banalité et se fait vite remarquer. Deux thèmes se dégagent de sa poésie, soit le patriotisme et le thème significatif de la mort, celui qu'il préfère, d'ailleurs. Mais le peuple, lui, vibre à sa poésie patriotique car le Québec vient de connaître la tourmente avec la révolte des patriotes de 1837-38. En 1840, l'Acte d'Union vise l'assimilation des francophones. Par lui, on rescinde l'Acte constitutionnel de 1791 qui avait créé deux Canada : un Canada de langue française et un Canada de langue anglaise. La lutte de résistance politique qui suit est donc vive et Crémazie sait bien que faire rimer France avec espérance, gloire avec victoire, ainsi qu'il l'écrira à Casgrain, redonne de l'espoir à des gens qui ont été cédés par Paris au mariage anglais du Traité de 1763. C'est pourquoi des poèmes, assez longs d'ailleurs, comme «le Vieux Soldat canadien» paru dans le *Journal de Québec* en août 1858, inspiré du «Vieux sergent» de Béranger, mis en musique par Antoine Dessane, ou comme «le Drapeau de Carillon», 1858, rappelant une grande bataille française de Montcalm et mis en musique par Charles Sabatier, viennent toucher le cœur des gens qui font de Crémazie leur barde national surtout que les Québécois aiment chanter : «Ô Carillon, je te revois encore, ° Non plus hélas! Comme en ces jours bénis ° Où dans tes murs la trompette sonore ° Pour te sauver nous avait réunis. ° Je viens à toi, quand mon âme succombe ° Et sent déjà son courage faiblir. ° Oui, près de toi, venant chercher ma tombe, ° Pour mon drapeau je viens ici mourir.».

Mais dans ses importantes et significatives lettres à l'abbé Henri-Raymond Casgrain, un monsieur du Séminaire de Québec qui fera publier ses œuvres en 1882¹ sans toujours comprendre ce qui ne relève pas du classicisme, Crémazie se dit romantique, ayant des centaines de vers dans la tête et ne voulant pas

les publier comme contemporain de Musset ou de Lamartine qui l'impressionnent. Cette dizaine de lettres au professeur Casgrain constitue une longue discussion sur la condition littéraire du Québec qui ne sera toujours, pour Crémazie, qu'une province de la France, faute de ne pas parler iroquois ou huron et d'attirer l'attention de Paris, via la traduction! Le poète exilé estime aussi que son œuvre importante emprunte la voix du romantisme comme ce long poème inachevé appelé «fantaisie» et intitulé «Promenade de trois morts», un texte fort macabre. Car il y a chez le poète né à Québec une morbidité qui relève d'une religion vorace, tout le contraire de la sensualité, comme en témoigne son poème intitulé «les Morts» : «Ô morts ! dans vos tombeaux vous dormez solitaires, ° Et vous ne portez plus le fardeau des misères ° Du monde où nous vivons. ° Pour vous le ciel n'a plus d'étoiles ni d'orages; ° Le printemps, de parfums; l'horizon, de nuages; ° Le soleil, de rayons». Ce poème a 182 vers de métrique différente.

On comprend que Crémazie, libraire à Québec jusqu'à son exil forcé, un homme fort cultivé, endetté pour avoir cru ses compatriotes lecteurs, qui déplore l'esprit mercantile du Canada, reclus, austère et plutôt sombre, avoue à Casgrain que seule sa foi le retient d'aller se pendre à un réverbère de Paris, comme jadis Gérard de Nerval qu'il admire.

Arrive Émile Nelligan comme un météore. Puis poète interné

Crémazie sera considéré par les poètes nombreux qui vont apparaître au 19^e siècle ainsi qu'un aîné en poésie. Louis Fréchette est de ceux-là, le premier poète québécois à recevoir, en 1880, le prix Montyon de l'Académie française. Pour en savoir plus sur les poètes de l'époque, on peut se rapporter à *l'Anthologie de la poésie québécoise du XIX^e siècle de John Hare*². Mais c'est Émile Nelligan qui va se mériter au tournant des deux siècles l'attention des siens. Né la veille de Noël 1879, année où Crémazie décède, il meurt en 1941. C'est comme une fausse mort, car le poète qui écrit ses poésies de 1896 à 1899, entre 17 et 19 ans, disparaît ensuite de la circulation. Le 9 août 1899, il est

envoyé pour repos à la Retraite Saint-Benoît. Il y restera jusqu'en 1925 -- étrange repos ! -- pour être placé ensuite à Saint-Jean-de-Dieu, le grand hôpital psychiatrique de Montréal. Toute sa poésie manifeste le refus d'avoir 20 ans. C'est comme un poète de l'enfance absolue. Ce que l'on a regardé comme sa folie, une folie bien étrange, va lui attirer l'admiration de ses contemporains. Il faut dire que peu de temps avant qu'il soit soustrait à la vie publique, le 26 mai 1899, au Château de Ramezay où l'École littéraire de Montréal tient ses réunions, il a déclamé son poème «la Romance du vin», ce qui lui a valu d'être porté en triomphe dans les rues de Montréal. Il me souvient l'avoir récité lors cours au Conservatoire royal de Bruxelles où les étudiants avaient été soufflés par le pouvoir de ce texte³.

Emporté dans «l'abîme du rêve» comme il l'écrit dans son poème d'inspiration rimbaldienne «le Vaisseau d'or», Nelligan laissera là son œuvre dont quelques poèmes ont paru dans des journaux de Montréal⁴. C'est un père belge du Saint-Sacrement, qui a perdu la foi à Rome, qui commencera l'édition des poèmes nelliganiens en 1902-1903⁵. Comment traiter les poèmes d'un adolescent sinon avec un peu de condescendance, surtout qu'Eugène Seers, un littéraire, a édité des poèmes de son protégé dans sa revue communautaire le *Petit Messager du Saint-Sacrement*, ce qui a éveillé les soupçons de certains religieux qui ne trouvaient pas toujours les anges du jeune poète très catholiques. Toujours est-il que, le Père Seers devant quitter la communauté pour les États-Unis où il prendra le nom de plume de Louis Dantin, son travail d'édition sera repris par la librairie Beauchemin qui fera paraître le recueil *Émile Nelligan et son œuvre en 1904*. Quels auraient été le plan du recueil de Nelligan, et son titre ? Augmentant de 55 poèmes les quatre premières éditions, Luc Lacourcière, qui au demeurant a découvert des poèmes sous le pseudonyme d'Émile Kovar, fera l'édition critique du poète en 1952, suggérant comme titre probable le *Récital des anges*. On pourrait alors fort bien voir son recueil commençant par ce sonnet «Prélude triste» où la virtuosité versificatoire rejoint presque une prose de grande rhétorique.

De Crémazie à Garneau : trois générations de la poésie québécoise

Quoi qu'il en soit, le rapaillement de l'œuvre de Nelligan a été difficile, des poèmes se sont perdus au fil des ans, des titres ont changé. Influencée par les romantiques, les symbolistes et les parnassiens -- Arthur de Bussières, un ami du poète a écrit les *Bengalis* --, l'œuvre s'articule autour du thème majeur de l'enfance, d'où l'importance de la mère et le refus des vingt ans ; elle évoque aussi beaucoup la musique. L'œuvre est d'ailleurs d'une grande musicalité. Dichotomique, elle joue sur le noir et le blanc, comme sur un piano, de dire le professeur Paul Wyczynski, un spécialiste du poète. Souvent l'auteur tout jeune, qui n'a fait qu'un voyage en bateau vers l'Angleterre, qui passe quelques étés à Cacouna, au pays de sa mère sensible et assez religieuse, s'inspire de ces expériences pour puiser ses images, comme dans «le Vaisseau d'or» pour la mer, le plus cité de ses textes avec «Soir d'hiver», comme dans «Jardin d'antan» pour Cacouna et peut-être dans «Prière du soir» où l'atmosphère de la maison de campagne ou de ville est rendue par des figures de style comme l'inversion, l'onomatopée, l'allitération et la musique alliée au silence.

Certains poèmes sont aussi puisés chez des peintres, dont il fait revivre les tableaux, ou des verrières d'église, pour sainte Cécile qu'il aime musicalement, par exemple, ou par des événements de la vie sociale, comme le passage de Paderewski à Montréal.

On peut dire que si Nelligan avait été Français, son œuvre serait plus largement connue, car il est beaucoup plus qu'un imitateur débutant comme certains ont voulu le faire voir. -- Cette méconnaissance donne un peu raison à Crémazie, car, par exemple, qui connaît en France ce grand romancier qui s'appelle Jacques Ferron ? -- En effet, malgré ses influences, Émile Nelligan sait être personnel, il a un sens des mots, il les aime en jouant avec eux tout comme il sait rendre sa poésie essentiellement sonore ; ainsi son «Clavier d'antan» a quatre tercets de huitains dont les derniers se disent : «Vous êtes morte tristement, ° Ma muse des choses dorées ° Et c'est de vous qu'est mon tourment ; °° Et c'est pour vous que sont pleurées ° Au luth âpre de votre amant ° Tant de musiques éplorées.» La noirceur de ses thèmes n'éteint jamais la lumière de ses poèmes, comme

Marie-Claire Blais le fera, plus tard, avec son roman *Une saison dans la vie d'Emmanuel*. Mais pourquoi Nelligan a-t-il autant touché les Québécois ? Par son amour de l'enfance et le refuge du passé, faute d'avenir ? Pour son sort tragique, car longtemps on a associé sa poésie et sa folie ?

Ou est-ce la typologie de son cas : fils de père irlandais bilingue (Nelligan voulait qu'on prononce son nom à la française) et d'une mère francophone ? Ce que l'on sait mieux aujourd'hui, c'est qu'il a été, comme dit Miron qui l'admire à ce titre, le premier à vouloir se vivre comme poète, tous les autres devant avoir un métier ou une profession. Pour lui, sur les textes sur lesquels Julos Beaucarne, Claude Léveillée ou François Dompierre ont fait des musiques, il convient de rappeler cette chanson terrible de Félix Leclerc qui écrit : «En mil neuf cent un ° Être poète est un malheur ° Surtout au temps de Nelligan ° À Montréal ° C'était comme être juif sous les nazis ° Être seul avec son oiseau dans les mains ° Son trésor ° Et marcher sur les mines °° Comme un espion en pays ennemi ° Qui va sauter au prochain pas ° Pulvérisé dans les airs ° Dans la folie et dans la mort (...).» («Nelligan»).

Hector Saint-Denys Garneau, poète moderne du Québec traditionnel. Poète isolé

«Les yeux ouverts les yeux de chair trop grand ouverts ° Envahis regardent passer°

Les yeux les bouches les cheveux ° Cette lumière trop vibrante ° Qui déchire à coups de rayons ° La pâleur du ciel d'automne °° Et mon regard part en chasse effrénément ° De cette splendeur qui s'en va ° De la clarté qui s'échappe ° Par les fissures du temps.» («Tu croyais tout tranquille»)

À sa manière, Hector Saint-Denys Garneau participe avec Octave Crémazie, Émile Nelligan – et plus tard, Miron -- à l'empêchement de la poésie. Tous les quatre, même si c'est de manière différente, doivent l'édition partielle ou complète de leur œuvre à des amis, tous les quatre ont dû lutter contre des conditions sociales, politiques ou personnelles qui niaient leur poésie ou les forçait à se retrancher comme en exil, que ce soit par le lieu, la folie, l'angoisse ou la militance.

De Crémazie à Garneau : trois générations de la poésie québécoise

Hector Saint-Denys Garneau, pour sa part, fit paraître sous le titre *Regards et jeux dans l'espace*⁶ son premier et seul recueil non-posthume, en 1937, il a alors 24 ans après y avoir mis un souci formel très grand, ainsi qu'en témoigne son ami et préfacier Robert Élie. Il s'agit d'un livre de soixante-quinze pages, sans éditeur, tiré à 1 000 exemplaires, que l'auteur devait retirer de la circulation. Pourtant, la critique, importante par la quantité, est plutôt très bonne à part celle plus officielle de Valdombre, Camille Roy et Albert Pelletier qui saisissent mal la poésie garnélienne. En 1943, le poète meurt à 31 ans sans avoir refait surface dans le monde de l'édition. Il faudra attendre 1949 pour que paraissent les *Poésies complètes. Regards et Jeux dans l'espace. Les Solitudes*⁷, cette dernière partie du titre étant donnée par les amis et regroupant de nombreux inédits puisque le recueil compte alors 227 pages. Entre les deux recueils sont apparues des voix poétiques modernes comme celles de Rina Lasnier, d'Anne Hébert, d'Alain Grandbois, de Gilles Hénault et de Paul-Marie Lapointe. Déjà, l'écriture garnélienne de poésie libre, près d'une certaine prose insolite de 1937, est moins l'objet d'incompréhension.

Si l'on croit avec Robert Escarpit qu'il y a des générations littéraires, il faut reconnaître que l'œuvre de Saint-Denys Garneau a été reçue par des gens qui ont participé aux mêmes structures mentales que lui et qui ont reçu l'œuvre comme un groupe d'âge marqué par la quête spirituelle un peu tourmentée dont témoignent *la Relève et la Nouvelle Relève*, revues auxquelles Garneau collaborait avec ses amis. De sorte que la poésie de Garneau a été, au-delà de ses thèmes et images, liée par la plupart d'entre eux, à son drame personnel et à ce qu'il a eu de mystérieux dans son état de réclusion. Cependant, comme le souligne Robert Vigneault dans son excellent article du *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec* dont cette brève présentation s'inspire largement⁸, toute œuvre riche -- et celle de Garneau l'est singulièrement en son temps de réception au point de dérouter des spécialistes -- est susceptible d'interprétation plurielle et ouverte sur les lectures intergénérationnelles.

Même aujourd'hui, un critique comme Philippe Haeck, à partir d'une étude un peu rapide du poème «Accompagnement», a refusé de voir en Garneau un poète moderne. Il est vrai que Jean-Louis Major lui a opposé un point de vue contraire et démontré qu'il y a dans le poème et l'œuvre garnélienne une «structure d'identité» où le poète recherche une coïncidence avec lui-même, ses pas, sa joie. Cependant, pour Major, l'angoisse du poète est insurmontable et marque, par son insuccès, l'échec d'une démarche poétique vue en quelque sorte comme une psychanalyse. Ce faisant, Major rejoint le point de vue de ceux qui lisaient Garneau à travers son drame existentiel. Le point de vue de Jacques Blais sera différent quand il interprète Garneau à travers le mythe d'Icare (*Saint-Denys Garneau et le Mythe d'Icare*⁹), le voyant comme un poète aérien finalement brûlé par le soleil -- on peut se rappeler Char qui voyait la lucidité comme la blessure la plus rapprochée du soleil. Richard Giguère, pour sa part, à partir d'une lecture bachelardienne des éléments, reprendra la lecture mythique de Blais avec la nuance, cependant, que Icare-Garneau n'opère pas une chute dans la mer mais reste plutôt en « errance indéfinie dans l'air ». Il y a alors comme «un état de lévitation», de légèreté qui rejoint le thème des os que l'on retrouve autant chez Garneau que chez sa cousine, Anne Hébert. Chez l'une cependant, sous les dehors de «la Fille Maigre», «les beaux os (...) polis sans cesse » annoncent une résurrection alors que dans la «Cage d'oiseau» de l'autre, ils préfigurent la mort qui ronge. Cela correspond assez avec la démarche de l'une et de l'autre, Garneau apparaissant comme le François «dépossédé du monde» du *Torrent* par l'expression d'une volonté antérieure à la (sienne) ou comme le Michel perdu des songes des *Chambres de bois* alors que plusieurs des personnages féminins de la romancière, Catherine, Élisabeth, Julie de la Trinité, Flora Fontanges se libèrent et réussissent à vivre.

Toutes ces études et points de vue de l'œuvre garnélienne sont faites à partir de la richesse des images et de la qualité de l'écriture poétique. C'est ce qui amène précisément Jacques Blais, un spécialiste percutant de la poésie québécoise, à cerner Hector Saint-Denys Garneau comme un

De Crémazie à Garneau : trois générations de la poésie québécoise

poète moderne. Blais rattache cette modernité à la recherche du langage fait d'insolite et de merveilleux, il accole à cette modernité la « distance ironique » qu'il perçoit dans de nombreux poèmes comme « Faction », « Cage d'oiseau », « Autrefois ». Pour Blais et Robert Vigneault, la modernité en poésie tient encore et surtout au fait qu'elle se prenne elle-même comme objet d'écriture « et que la thématique, métaphore de l'aventure littéraire » exprime bien la littérature d'aujourd'hui. Soulignons en terminant l'étude de Serge Proulx, une thèse de doctorat, qui a relu Saint-Denys Garneau dans l'aura de son arrière-grand-père, François-Xavier Garneau, le poète et historien, de son grand-père, Alfred Garneau le poète, et de son père Paul Garneau, banquier. Cette approche permet à Proulx de situer l'œuvre dans une perspective à la fois collective en même temps qu'immédiatement réaliste qui nous fait mieux saisir des vers comme : « Nous ne sommes pas des comptables °° Tout le monde peut voir une piastre de papier vert ° Mais qui peut voir au travers si ce n'est un enfant » (« Le jeu »).

On peut le constater, l'œuvre de Saint-Denys Garneau reste une œuvre ouverte à d'autres générations parce qu'elle marque en même temps les conditions de sa naissance et celles de l'humanité qui constamment se métamorphosent à travers les âges. C'est ainsi que, conditionné par mon âge et ce qu'il y a de commun entre une époque et sa lecture, j'étais plutôt un partisan du côté sombre de l'œuvre poétique

garnélienne. Cependant, à moi qui suis sensible à la chanson, j'avouerais que le groupe montréalais Villeray (*Villeray musique sur Saint-Denys Garneau*¹⁰) m'a offert, comme en une vision, une autre lecture de Saint-Denys Garneau, lumineuse plutôt que sombre. Je sais bien que Gilles Marcotte, pour les avoir sommairement entendus à la radio, les a jugés tout aussi sommairement. Mais Villeray m'a imposé une autre lecture de l'œuvre, celle du regard comme dans « Je regarde en ce moment sur la mer », de la lumière comme dans « Rivière de mes yeux », celle du bruissement des feuilles comme dans « Les grands saules chantent », celle de la quête spirituelle d'une génération solitaire qui se serait voulu solidaire comme dans « Ah! ce n'est pas la peine » ou « Ma maison ». Sa poésie, comme sa maison, Saint-Denys -- ce frère et compatriote -- la décrit ainsi au début de son recueil posthume *Les Solitudes* : « Je veux ma maison bien ouverte, ° Bonne pour tous les miséreux. °° Je l'ouvrirai à tout venant ° Comme quelqu'un se souvenant ° D'avoir longtemps pâti dehors, ° Assailli de toutes les morts ° Refusé de toutes les portes ° Mordu de froid, rongé d'espoir ° Anéanti d'ennui vivace ° Exaspéré d'espoir tenace (...) » (« Ma maison »). Cette poésie, celle de Crémazie ou de Nelligan, celle des si nombreux poètes d'avant 1940 continuent) de faire partager la parole qui libère à toutes les générations de lecteurs qui veulent s'en nourrir.

André Gaulin

Député de Taschereau (1994-1998)

¹ Crémazie, Octave. Œuvres complètes, publiées sous le patronage de l'Institut canadien de Québec, Montréal, Beauchemin et Valois, 1882, 543 p. Aussi, Œuvres 1 - Poésies, texte établi, annoté et présenté par Odette Condemine, Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa, 1972, 613 p. On consultera aussi avec intérêt l'article d'Odette Condemine dans le Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec, tome 1 / Des origines à 1900, Montréal, Fides, 1978, p. 549-551. Il s'y trouve également quelques articles sur des poèmes significatifs de l'œuvre de Crémazie parus avant l'édition de 1982.

² Hare, John. Anthologie de la poésie québécoise du XIX^e siècle (1790-1890), Montréal, Cahiers du Québec/Hurtubise HMH, 1979, 410 p.

³ Poème de 9 quatrains en alexandrins aux coupes classiques et hugoliennes, très sonore et déclamatoire.

⁴ Par exemple le Samedi, le Monde illustré (sous le pseudonyme d'Émile Kovar, ce que découvre le professeur Luc Lacourcière qui fera l'édition critique de 1952), l'Alliance nationale.

⁵ Nelligan, Émile. Émile Nelligan et son œuvre, Montréal, (Librairie Beauchemin), 1903), xxxiv, 164 p. ; Émile Nelligan. Poésies complètes, 1896-1899, Montréal et Paris (1952), (1974), 331 p. ; Poésies complètes, Montréal, Bibliothèque québécoise, 1992, 262 p. On consultera avec intérêt l'article de Paul Wyczynski dans le Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec, tome 2 / 1900 à 1939, Montréal, Fides, 1980, p. 407-413.

⁶ Garneau, Hector Saint-Denys. Regards et Jeux dans l'espace, sans éditeur, 1937, 75 p.

⁷ Garneau, Hector Saint-Denys. Poésies complètes. Regards et Jeux dans l'espace. Les Solitudes, Montréal, Fides, 1949, 227 p.

⁸ Vigneault, Robert. « Regards et Jeux dans l'espace, recueil de poésie d'Hector Saint-Denys Garneau. », Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec(2)1900 à 1939, Montréal, Fides, 1980, p. 949-956.

⁹ Blais, Jacques. Saint-Denys Garneau et le mythe d'Icare, Sherbrooke, Éditions Cosmos, 1973, 140 p.

¹⁰ Villeray. Villeray musique sur Saint-Denys Garneau, Montréal, Productions St-Denys 1998, GSIC 991.

Anciens parlementaires en action

Veillez prendre note que le Salon des anciens est déménagé au 3.30 de l'hôtel du Parlement.



M. Jacques Beauséjour, député d'Iberville (1976-1985), a été nommé directeur de la campagne de financement 2011-2012 de la Coalition pour la liberté en éducation (CLÉ). Cette coalition regroupe des parents bénévoles de toutes dénominations ou sans confession, de toutes les régions du Québec.



M. Claude Boucher, député de Johnson (1994-2007), a été élu maire de Saint-Denis-de-Brompton le 1er novembre 2009 et préfet de la MRC du Val-Saint-François. Il participe occasionnellement avec M. Robert Benoît, député d'Orford (1989-2003), à des émissions de Radio-Canada-Estrie.

M. Pierre Bélanger, député d'Anjou (1992-1998), s'est joint le 31 octobre dernier, au cabinet de relations publiques National à titre de conseiller principal en affaires publiques.



M. Jacques Brassard, député de Lac-Saint-Jean (1976-2002), est chroniqueur au Journal de Québec.



M^{me} Manon Blanchet, députée de Crémazie (1998-2003), est présidente du conseil d'établissement de l'École des Lucioles de Sainte-Marthe-sur-le-Lac depuis septembre 2011.



M. Raymond Brouillet, député de Chauveau (1981-1985) et (1994-2003) vient de publier aux Éditions du Septentrion, et sur les sites de tous les libraires en ligne, l'édition numérique de son autobiographie. Le titre est: *Du cours classique au Québec numérique*.

M. Yvan Bordeleau, député d'Acadie (1989-2007), a reçu une certification de l'Université Laval en gouvernance de sociétés du Collège des administrateurs de sociétés. Il siège au conseil d'administration de plusieurs organismes, notamment la Société de l'Assurance automobile du Québec où, il a été nommé aussi au Comité des ressources humaines et du service à la clientèle et au Comité gouvernance et éthique. Il est également membre de l'Ordre des administrateurs agréés du Québec et du Cercle des administrateurs de sociétés.



M. Martin Camirand, député de Prévost (2007-2008) a été élu en septembre 2011 vice-président du conseil d'administration de l'Office municipal d'habitation de Saint-Jérôme.



M. François Cloutier, député d'Ahuntsic (1970-1976) a reçu le Prix Richelieu Senghor 2011, décerné par le Cercle Richelieu Senghor, cercle de réflexion sur la Francophonie et le dialogue des cultures, le 6 décembre 2011 à Paris.

Anciens parlementaires en action



M. Jacques Côté, député de Dubuc (1998-2008), est membre du conseil d'administration de la Fondation des parlementaires québécois Cultures à partager, responsable de la constituante du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

M. Antoine Drolet, député de Portneuf (1970-1973) a été réélu, pour un huitième mandat, président de la ligue de quilles «Le soleil levant». Il est aussi le représentant des présidents de ligues. Le 11 mai dernier, à salle «Quillorama Frontenac», se tenait le tournoi des présidents. Son équipe et lui ont été couronnés champions.



M. Drolet est issu d'une des premières familles de Les Écureuils, maintenant fusionnée à Donnacona. Sa famille est une des premières familles de cette paroisse. Son ancêtre Pierre Drolet est arrivé à Les Écureuils à la fin des années 1800. Son père y a élevé ses 14 enfants. De cette famille, cinq enfants vivent toujours à Donnacona. Un hommage a été rendu à sa famille le 14 mai dernier quand le maire de Donnacona, M. Sylvain Germain, a remis une plaque identifiant une rue au nom de rue DROLET.



M. Jean Garon, député de Lévis (1976-1998), est chroniqueur au journal mensuel *La vie agricole*. Ce mensuel est tiré à 75 000 copies.

M. André Gaulin, député de Taschereau (1994-1998), a écrit six longs articles dans le tome VIII du Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec (2011) sur Pierre Bourgault, Félix Leclerc et Émile Nelligan. De plus, M. Gaulin a été conférencier sur Émile Nelligan, à l'occasion du 70^e anniversaire de sa mort, aux déjeuners des aînés souverainistes en décembre 2011.



Le 16 mai dernier, M Bernard Drainville, député de Marie-Victorin, a souligné à l'Assemblée nationale le travail colossal de **M. Serge Geoffrion**, député de La Prairie (1998-2003), à titre de Rédacteur en chef du Bulletin de l'Amicale des anciens parlementaires du Québec.



M^{me} Linda Goupil, députée de Lévis (1998-2003) a été reconnue Femme de mérite 2011 par le YWCA de Québec en mai 2011. Elle a été reconnue par le Barreau du Québec, première femme ministre de la Justice et procureure générale du Québec, au Gala Hommage aux pionnières; En 70 ans les temps ont bien changé. Elle a aussi été reconnue comme Lévisienne d'influence, dans le cadre des célébrations Lévis 2011 ainsi que du 10^e anniversaire de Femmes d'influence.



M. Gérald Harvey, député de Jonquière-Kénogami (1960-1966) et Jonquière (1966-1976), est membre honoraire à vie de la Fondation de l'Université du Québec à Chicoutimi. Il a reçu une plaque commémorative à l'effigie de l'Université du Québec à Chicoutimi. Il a participé à l'émission Tout le monde en parlait sur le 40^e anniversaire de la tragédie de Saint-Jean-Vianney en 1971, à la Société Radio-Canada en mai 2011.

Anciens parlementaires en action

M^{me} Michèle Lamquin-Éthier, députée de Bourassa (1997-2007) est membre du conseil d'administration de Cancer de l'ovaire-Canada, et porte-parole pour la randonnée de l'espoir, marraine d'honneur québécoise de la 8^e Randonnée de l'espoir en 2011.



M. Jean-Guy Paré, député de Lotbinière (1994-2003), est président du Fonds de soutien Centre-du-Québec. Créé en 2004, le Fonds régional de soutien à la réflexion et à l'action en matière de développement social (FRDS)



du Centre-du-Québec veut enclencher ou dynamiser la concertation en matière de développement social en supportant financièrement les démarches ou les projets intersectoriels intervenant prioritairement auprès des groupes vulnérables.



M. Benoît Laprise, député de Roberval (1994-2003), ex-président de l'Association québécoise de défense des droits des retraités et pré-retraités du Québec (AQDR) a participé en décembre 2011 à une conférence de presse en tant que porte-parole afin de consacrer le 13 novembre comme Journée de la gentillesse au Québec.



M. Maurice Richard, député de Nicolet (1985-1989) et Nicolet-Yamaska (1989-1994), a reçu la médaille Vigilance et loyauté de la Sûreté du Québec. Il est devenu président-directeur général de la Société du parc industriel et portuaire de Bécancour le 11 avril 2012.

M^{me} Diane Leblanc, députée de Beauce-Sud (1997-2007), a participé en tant que conférencière au colloque de la Commission des normes du travail sur le taux de respect de la Loi sur les normes du travail, le 1^{er} novembre 2011 à Montréal.



M. Jean Rioux, député d'Iberville (2003-2007), juge administratif et membre de la Commission municipale du Québec, a été nommé délégué à la Table des délégués, instance consultative de la Conférence des juges administratifs du Québec. La Conférence a pour mission, entre autres, de défendre et promouvoir l'indépendance de la justice administrative.



M. Michel Leduc, député de Fabre (1981-1995) a été nommé vice-président de la section québécoise de l'Association des membres de l'Ordre des palmés académiques.

M. Michel Morin, député de Nicolet-Yamaska (1994-2007), donne un cours d'histoire à l'Université du Québec à Trois-Rivières, Université du troisième âge. Il participe occasionnellement à l'émission le Club des Ex (Mauricie-Centre-du-Québec).



M^{me} Lucienne Robillard, députée de Chambly (1989-1994), a été élue présidente du conseil d'administration d'Avenir d'enfants, organisme issu d'un partenariat entre le gouvernement et la Fondation Lucie et André Chagnon, visant à soutenir le développement global des enfants de 5 ans et moins vivant en situation de pauvreté afin de favoriser la réussite de leur entrée scolaire.

Anciens parlementaires en action

M^{me} Carole Théberge, députée de Lévis (2003-2007) a été élue administratrice du Cercle des administrateurs de sociétés en mars dernier pour un mandat de deux ans.



M. Rémy Trudel, député de Rouyn-Noranda-Témiscamingue (1989-2003), a publié aux Presses de l'Université Laval, à titre de co-auteur avec M. Nelson Michaud, un ouvrage intitulé *Secrets d'États ? Les principes qui guident l'administration publique et ses enjeux contemporains*. M. Trudel a été nommé au conseil d'administration de l'Union des producteurs agricoles – développement international. Son mandat de président de la Conférence luso-francophone de la santé (Québec-Brésil) COLUFRAS, a été renouvelé.

M. Gérard Gosselin, député de Sherbrooke (1976-1981) a été honoré le 18 avril 2012 par la Maison de la famille de Sherbrooke. Il y a 25 ans, il invitait divers mouvements familiaux de la région de Sherbrooke à se réunir pour former un mouvement en vue de regrouper, élaborer des services et représenter les familles. Ce mouvement a pris forme et est devenu la Maison de la famille de Sherbrooke. Gérard Gosselin s'est vu remettre lors de cet événement des tasses à café avec le sigle de la Maison de la famille, sur lesquelles sont imprimées des photos de ses enfants et petits-enfants. Notre collègue a célébré l'an dernier ses 40 ans de vie conjugale avec son épouse, Cécile Vachon leur quatre enfants et neuf petits-enfants, dont les deux derniers ont respectivement 8 et 9 mois. Gérard Gosselin a aussi initié, il y a 25 ans, la première Semaine de la famille dans la région de Sherbrooke.

Trois de nos collègues sont aujourd'hui les chefs de leur formation politique.



En effet, M. Daniel Paillé, député de Prévost (1994-1996) et ancien ministre de l'Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie dans le gouvernement de Jacques Parizeau, a été élu chef du Bloc québécois le 11 décembre 2011. Il a également représenté la circonscription d'Hochelaga à la Chambre des communes de 2009 à 2011.

Pour sa part, M. François Legault, député de Rousseau (1998-2009) est depuis le 14 novembre 2011 le chef de la Coalition Avenir Québec. Il fut ministre de l'Industrie et du Commerce, de la Science et de la Technologie, ministre d'État à l'Éducation et à la Jeunesse et ministre d'État à la Santé et aux Services sociaux dans les gouvernements de Lucien Bouchard et de Bernard Landry.



Quant à M. Thomas Mulcair, député de Chomedey (1994-2007), il a été élu le chef du Nouveau Parti Démocratique du Canada le 24 mars 2012, un parti qu'il représente à la Chambre des communes depuis son élection en 2007 comme député d'Outremont. Il a été ministre de l'Environnement et ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs dans le premier gouvernement de Jean Charest.

Les médias et le Parlement à l'ère de l'instantanéité et de la convergence



Laurie Comtois

Retour sur le colloque sur la démocratie, les députés et les médias

À l'occasion du 125^e anniversaire de l'hôtel du Parlement et du 140^e anniversaire de la Tribune de la presse, l'Assemblée nationale a accueilli, en octobre dernier, le Colloque sur la démocratie, les députés et les médias. Une quinzaine d'intervenants du Québec et de l'étranger ont discuté de ces enjeux avec quelque 400 participants issus d'horizons divers. Étudiants, professionnels, parlementaires et citoyens ont débattu de trois grandes thématiques : l'équilibre entre l'information et l'opinion, le contrôle de l'information et l'utilisation des technologies et des réseaux sociaux au bénéfice de la démocratie. L'écrivain et professeur Jacques Attali, qui fut conseiller spécial auprès du président français François Mitterrand, et l'ex-président du Mexique Vicente Fox ont respectivement prononcé la conférence d'ouverture et de clôture du colloque.

Une table ronde a aussi réuni trois anciens journalistes devenus députés, qui ont partagé leur expérience et soulevé quelques-uns des problèmes liés aux contextes médiatique et politique actuels. Voici donc le portrait d'un colloque unique et riche en réflexions.

Une crise identitaire du journalisme

L'essor des technologies, l'émergence des réseaux sociaux, l'amplification de la convergence médiatique et la recrudescence des chaînes d'information en continu sont autant de facteurs qui tendent à modifier le rôle et le travail des médias. Le professeur Jean Charron, du Département d'information et de communication de l'Université Laval, croit que ces changements « favorisent

un public en déficit d'attention et sont à l'origine de mutations profondes dans les rapports entre la presse et les institutions politiques ».

Les intervenants sont nombreux à évoquer le contexte de grandes transformations que subit actuellement le journalisme pour expliquer la crise identitaire qui l'affecte. Dans un environnement où les grands groupes médiatiques cherchent à augmenter leurs profits alors que les revenus publicitaires diminuent, des ajustements sont nécessaires. Selon M. Charron, « la culture de la gratuité introduite par Internet mine la valeur marchande de l'information », exigeant ainsi une diminution du coût de production de l'information pour les entrepreneurs de presse.

Une des solutions envisageables pour remédier à ce problème consiste à substituer l'information sur l'actualité par l'opinion sur l'actualité. Dans le même ordre d'idées, Alex S. Jones, professeur à la Harvard Kennedy School of Government et ancien journaliste au New York Times, mentionne que « le journalisme d'opinion est peu coûteux et divertissant, et les gens aiment ça ». Pour sa part, l'ancien ministre québécois et ex-maire de Québec, Jean-Paul L'Allier, soutient que, dans le cas de l'opinion comme dans celui de l'information, ce qui importe davantage est la sélection de sources crédibles. Tous sont néanmoins d'accord avec la nécessité de trouver un équilibre entre la fonction d'opinion et celle d'information du journalisme.

La tyrannie de l'instant et du court terme

La question qui suscite le plus d'inquiétudes chez les conférenciers est sans aucun doute le manque de temps. Tous les intervenants le constatent : nous vivons dans ce que M. Attali appelle « une dictature permanente de l'instant ». La politologue Josée Legault, chroniqueuse à Voir, souligne, comme M. L'Allier, « l'instantanéité de la circulation de l'information et la tyrannie du court terme » qui contraignent à la fois le

Les médias et le Parlement à l'ère de l'instantanéité et de la convergence

travail des journalistes et celui des politiciens. Gilbert Lavoie, chroniqueur politique au Soleil, partage ce point de vue et déplore les conséquences de l'accélération du rythme auquel circule l'information.

Une telle cadence laisse peu de place à la réflexion et devient de plus en plus difficile à suivre pour celui qui produit l'information. M. Lavoie regrette aussi l'empressement des politiciens à réagir à chacune des nouvelles et l'obligation qu'ils se créent de sans cesse « nourrir la bête » médiatique. Le député de Marie-Victorin et ancien journaliste Bernard Drainville note que « le cycle de la nouvelle a beaucoup raccourci ». Il s'inquiète de la surcharge de travail pour les journalistes engendrée par l'évolution rapide du Web.

M. Drainville croit que l'arrivée des blogues, la prolifération des espaces d'échanges virtuels et l'émergence des médias sociaux augmentent de beaucoup la tâche des journalistes ainsi que celle des députés qui, comme lui, ont choisi d'être actifs dans le cyberspace. Ces technologies contribuent grandement à alimenter ce besoin d'instantanéité. De plus, elles agissent en contradiction avec la fonction première du journalisme, soit celle d'informer. Alex S. Jones rappelle que « le Web est une affaire de rapidité et de vitesse, alors que le journalisme est une affaire de rigueur et de précision ».

Le spécialiste des technologies Bruno Guglielminetti, directeur au Cabinet de relations publiques NATIONAL, demeure pour sa part convaincu que, malgré leurs défauts, le Web et les médias sociaux constituent des outils utiles pour s'informer, suivre l'actualité politique et s'engager. La professeure Tamara A. Small, du Département de science politique de l'Université Guelph, se montre plutôt sceptique quant à l'utilité des réseaux sociaux pour communiquer avec les citoyens. Elle observe qu'une présence efficace sur ces plateformes demande une stratégie et des ressources considérables, dont du temps, ressource déjà rare et précieuse pour les journalistes et les députés.

Manifestement, le manque de vision à long terme constitue un grave problème pour nos démocraties. Jacques Attali rappelle qu'il est primordial pour le politique de « retrouver sa valeur en réinstallant la priorité du long terme ». Il reste persuadé qu'un pays doit d'abord avoir une vision claire de là où il devra être dans vingt ans pour pouvoir faire des choix à court terme. La question de l'intérêt public La notion d'intérêt public, qui devrait guider aussi bien le travail des journalistes que celui des députés, a été amplement discutée durant le colloque.

Lors d'une table ronde réunissant trois ex-journalistes devenus parlementaires, M. Drainville affirme qu'il servait assurément l'intérêt public dans sa carrière journalistique, cependant la définition du concept s'est élargie avec son nouveau rôle de député. Pour sa part, la ministre Christine St-Pierre, députée de l'Acadie, croit qu'elle travaille toujours autant pour l'intérêt public, mais qu'elle le fait d'une manière différente que lorsqu'elle était journaliste. En outre, Gérard Deltell, chef du deuxième groupe d'opposition et député de Chauveau, a soulevé comme ses deux collègues la difficulté d'obtenir une couverture médiatique pour certains débats. Ceux-ci sont pourtant d'intérêt public, mais suscitent peu d'attention et sont moins valorisés par les médias, juge M. Deltell, comme le travail réalisé en commission parlementaire ou en circonscription.



Une table ronde réunissait la journaliste Anne-Marie Dussault et les députés Christine St-Pierre, Gérard Deltell et Bernard Drainville. (Photo : Francis Leduc)

Les médias et le Parlement à l'ère de l'instantanéité et de la convergence

Enfin, en matière de financement de l'information, M. Attali soutient pour sa part que « l'information, tout comme la démocratie, doit être considérée comme un bien public et doit être financée par des fonds publics ». M. L'Allier abonde dans le même sens. À l'heure du rassemblement d'entreprises de presse au sein de quelques grands groupes privés aux intérêts avant tout économiques, il reconnaît l'importance du financement public de l'information.



Conférence de clôture de Vicente Fox, président du Mexique de 2000 à 2006. (Photo : François Nadeau).

Plus de transparence et moins de convergence

Dans un contexte où la circulation de l'information s'accélère au rythme où la participation citoyenne s'étirole, la question de la transparence devient capitale. Suzanne Legault, commissaire à l'information du Canada, croit que les gouvernements contribuent à nuire à la qualité de l'information et, par le fait même, à la démocratie en restreignant l'accès à l'information. Elle milite pour une meilleure éducation aux droits démocratiques et à l'activité civique. De plus, M^{me} Legault est fermement convaincue que « les journalistes et les parlementaires doivent défendre le cadre administratif et législatif qui facilite et habilite la recherche de la vérité ». Elle appelle à un « activisme civil continu et soutenu » et à davantage de leadership et de courage chez les élus pour défendre le droit à l'information, et ainsi, construire un projet de société à long terme.

Anne-Marie Gingras, professeure de science politique à l'Université Laval, considère également que la transparence constitue un symbole fort de la démocratie. Toutefois, pour être fonctionnelle, cette transparence doit « s'insérer dans une philosophie de gestion publique "impulsée" par le haut, qui tranche avec le modèle actuel ». La concentration des médias inquiète les conférenciers, qui réclament des gestes tangibles pour assurer le maintien d'une saine démocratie. Selon M. Attali, la démocratie, les médias et le marché forment un trio au sein duquel le marché domine de façon très nette car, contrairement aux deux autres éléments, il n'a aucune frontière. M. Attali affirme que « si la démocratie veut se défendre, elle doit mettre en oeuvre des lois sur la lutte contre les monopoles en matière médiatique et sur la transparence dans le capital des médias ». M. Deltell parle, quant à lui, du danger de la concentration de la presse au sens où les journalistes choisissent de couvrir certaines nouvelles d'envergure et d'en délaissier d'autres pour des motifs de rentabilité. Pour sa part, M. Fox, actuellement coprésident de la Centrist Democrat International, parle « d'oligopoles et de contrôle de l'information au profit d'intérêts privés ».

Malgré ces quelques sombres constats, les différents intervenants proposent des pistes de solutions intéressantes et suggèrent des actions politiques concrètes. Mentionnons notamment la revendication de l'importance du financement public de l'information et la réclamation d'une plus grande transparence chez les titulaires de charges publiques. Pour conclure, soulignons le souhait de MM. Attali et Fox de voir les parlements se saisir des technologies pour mieux comprendre et connaître les citoyens, et l'appel de M^{me} Suzanne Legault à plus de courage politique pour défendre le droit à l'information.

Laurie Comtois

Direction des communications
Assemblée nationale du Québec

Le nouveau site Internet de l'Amicale des anciens parlementaires

À l'aube de son 20^e anniversaire, l'Amicale des anciens parlementaires du Québec se dote d'un nouveau site Internet plus convivial et plus intéressant que jamais à consulter. Notre collègue Rita-Dionne Marsolais a piloté ce projet au nom de ses collègues du conseil d'administration de l'Amicale. Sous la direction de Jean Dumas, directeur des communications de l'Assemblée nationale, ont participé à l'élaboration du nouveau site : Francis Leduc, Nancy Lemelin et Manon Paré, avec la collaboration externe d'Isabelle Jacques.

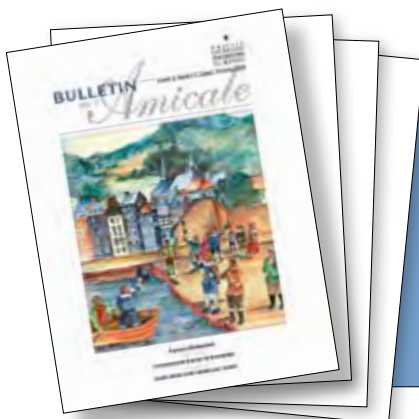
www.assnat.qc.ca/fra/amicale/



SALON DES ANCIENS

**Veuillez prendre note que le Salon des anciens est maintenant
situé au local 3.30 de l'hôtel du Parlement.**

**Le numéro pour y téléphoner
est le 418 266-1101 poste 70325**



Tous les numéros du *Bulletin*
depuis 2000 sont disponibles
sur Internet à l'adresse :
www.assnat.qc.ca/fra/amicale/

Le *Bulletin* est publié
par l'Amicale des anciens parlementaires
du Québec
avec la collaboration des services
de l'Assemblée nationale.

Comité de rédaction
Serge Geoffrion
Marie Tanguay

Responsable de l'édition
Serge Geoffrion

Collaboration
Jacques Brassard
Laurie Comtois
Francis Denoncourt
Rita Dionne-Marsolais
Marise Falardeau
Raymond Garneau
André Gaulin
Serge Geoffrion
Stéphanie Giroux
Pierre Gingras
André Harvey
Gérald Harvey
Claude Lachance
Jean-Philippe Laprise
Diane Leblanc
Marcel Masse
François Nadeau
Lucie Papineau
Carole Thiberge
Cécile Vermette

Conception et réalisation
Catherine Houle
Marie Tanguay

Révision linguistique
Francine Ménard

Impression
Division de la reprographie et
de l'imprimerie de l'Assemblée nationale

Édifice Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaires
Bureau 2.31
Québec (Québec) G1A 1A3
Tél. : 418 266-1101 poste 70321
Télec. : 418 644-7124
Courriel : aapq@assnat.qc.ca
www.assnat.qc.ca/fra/amicale/

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives nationales
du Québec, 2009
Bibliothèque et Archives Canada

ISSN 1703-1338